Assemblée générale annuelle de l’Institut royal d’architecture du Canada (IRAC)

Mercredi 30 juin 2021
De 12 h 00 à 14 h 00 HE
Plateforme virtuel

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Ordre du jour

Pages

1. **Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée** 2
2. **Adoption de l'ordre du jour** 2
3. **Présentation des invités spéciaux** 2
4. **Souvenir des membres décédés** 2
5. **Reconnaissance des anciens présidents, fellows et bénévoles** 2
6. **Présentation des membres du conseil d'administration de l'IRAC** 2
7. **Clauses modificatrices de l'IRAC** 3
8. **Élection des membres du conseil d'administration de l'IRAC** 4
9. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020** . 6
10. **Rapport annuel du président** 6
11. **Présentation des états financiers de 2020** 6
12. **Nomination des vérificateurs pour 2021** 7
13. **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** 7
14. **Forum des membres – Questions provenant des membres** 8

Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

MOTION : Adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou modifié).

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

3. Présentation des invités spéciaux

Peter Berry, CPA, CA, TEP, associé, Welch LLP
Alex Mitrovic, CPA, CA, gérant, Welch LLP

4. Souvenir des membres décédés

Les membres de l'IRAC sont invités à observer un moment de silence pour les membres qui sont décédés.

5. Reconnaissance des présidents sortants, des fellows et des bénévoles

6. Présentation des membres du conseil d'administration de l'IRAC

Présentation des membres du conseil d'administration de l'IRAC

John Brown, FRAIC, président

Jason Robbins, MRAIC, président élu

Jonathan Bisson, MIRAC trésorier et administrateur régional, Québec

Michael Cox, FRAIC, président sortant de charge

Mike Brennan, chef de la direction de l'IRAC (membre d'office)

Sean Ruthen, FRAIC, administrateur régional, Colombie-Britannique / Yukon

Dale Taylor, FRAIC, administrateur régional, Alberta / Territoires du Nord-Ouest

Johanna Hurme, FRAIC, administratrice régionale, Saskatchewan et Manitoba

Emmanuelle van Rutten, FRAIC administratrice régionale, Ontario Nord, Est et Nunavut

Drew Hauser, FRAIC, administrateur régional, Ontario Sud, Ouest

Gregory MacNeil, MRAIC, administrateur régional, Atlantique

Andrew Dejneka, MRAIC, administrateur représentant les stagiaires et les architectes stagiaires

Susan Ruptash, FRAIC, administratrice représentant le Collège des fellows

Jill Stoner, FRAIC, administratrice représentant le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture

7. Clauses modificatrices de l'IRAC

L'IRAC propose de modifier ses clauses modificatrices à compter du 30 juin 2021.

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'IRAC du 23 octobre 2020, le conseil d'administration de l'IRAC a adopté une motion visant à approuver le projet des clauses modificatrices de l'IRAC qui sera présenté aux membres de l'IRAC lors de l'assemblée générale annuelle de 2021, tel que décrit ci-dessous.

*Il est **PROPOSÉ** par G. MacNeil et **APPUYÉ** par M. Cox que le projet des clauses modificatrices de l'IRAC soit approuvé tel que modifié.*

MOTION : Approuver les clauses modificatrices de l'IRAC tel que présenté.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

8. Élection des membres du conseil d'administration de l'IRAC

Afin de se conformer à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif,* et conformément aux articles 7.05 et 7.06 des règlements administratifs de l'IRAC, les membres sont priés d'élire les administrateurs suivants :

Cynthia Dovell, FRAIC, administratrice régionale, Alberta / Territoires du Nord-Ouest

Paul Blaser, MRAIC, administrateur régional Saskatchewan

Paul Frank, PP/FRAIC, administrateur régional, Atlantique

Jennifer Kinnunen, MRAIC, administratrice représentant les stagiaires et les architectes stagiaires

MOTION : Élire Cynthia Dovell, FRAIC, à titre d'administratrice régionale de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, au conseil d'administration de l'IRAC.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

MOTION : Élire Paul Blaser, MRAIC, comme administrateur régional de la Saskatchewan, au conseil d'administration de l'IRAC.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

MOTION : Élire Paul Frank, PP/FRAIC comme administrateur régional de l'Atlantique, au conseil d'administration de l'IRAC.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

MOTION : Élire Jennifer Kinnunen, MRAIC, à titre d'administratrice représentant les stagiaires et les architectes stagiaires, au conseil d'administration de l'IRAC.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

La région du Québec n'a pas proposé de candidat pour le poste d'administrateur régional du Québec. Conformément à la Loi canadienne sur les sociétés à but non lucratif (LCSP), le conseil d'administration de l'IRAC doit combler ce poste vacant.

Conformément à l'article 132 de la LCSP - Manière de combler les vacances - *Les administrateurs peuvent, s'il y a quorum, combler les vacances survenues au sein du conseil, à l'exception de celles qui résultent du défaut d'élire le nombre fixe ou minimal d'administrateurs prévu par les statuts ou d'une augmentation du nombre fixe, minimal ou maximal d'administrateurs prévu par les statuts.*

Le conseil d'administration examinera les candidats possibles et nommera et élira un représentant au conseil d'administration de l'IRAC pour un mandat de trois ans. Le nouvel administrateur régional du Québec sera présenté aux membres.

MOTION : Détruire les bulletins de vote des élections.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

9. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020

MOTION : Approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2020 tel que présenté (ou modifié).

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

10. Rapport annuel du président

MOTION : Recevoir le rapport annuel du président.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

11. Présentation des états financiers de 2020

Jonathan Bisson, MIRAC, trésorier, présentera les états financiers vérifiés de l'IRAC pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

MOTION : Accepter les états financiers vérifiés de 2020 tels que présentés.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

12. Nomination des vérificateurs pour 2021

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle nomment un comptable agréé ou un cabinet de comptables agréés à titre de vérificateur jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle; toutefois, si les membres ne le font pas, le conseil doit immédiatement procéder à cette nomination. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2019, les membres ont nommé Welch LLP à titre de vérificateurs de l'IRAC pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Fondé en 1918, Welch est aujourd'hui le 14e cabinet d'experts-comptables en importance au Canada. Il se concentre dans le secteur sans but lucratif et compte actuellement plus de 300 clients dans ce secteur.

MOTION : Que le cabinet Welch LLP soit approuvé à titre de vérificateurs de l'IRAC pour l'exercice 2021 conformément à la proposition triennale approuvée en 2019.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

13. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Dr Patrick Stewart et Alfred Waugh, coprésidents du groupe de travail de l'IRAC sur la vérité et la réconciliation, demandent aux membres de l'IRAC d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (" la Déclaration ") lors de l'assemblée générale annuelle de 2021, le 30 juin 2021. L'adoption de la " Déclaration " en tant que résolution par les membres de l'IRAC constituera une première étape importante pour l'IRAC et ses membres sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones. L'adoption de la " Déclaration " répond aux appels à l'action 43, 44 et 92 de la Commission de vérité et réconciliation.

MOTION : Que l'IRAC adopte la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la Déclaration) comme cadre pour la réconciliation avec les peuples autochtones, et pour soutenir l'agence, les peuples, le lieu et la prospérité des autochtones.

Proposée par : _____ Appuyée par : _____

14. Forum des membres – Questions provenant des membres

Les membres sont invités à poser des questions, formuler des commentaires et des idées.

Levée de l'assemblée.

Form 4004
Articles of Amendment
Canada Not-for-profit Corporations Act

Formulaire 4004
Clauses modificatrices
Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif

1 Current corporate name
Dénomination actuelle de l'organisation
THE ROYAL ARCHITECTURAL INSTITUTE OF CANADA
L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

2 Corporation number
Numéro d'organisation
0958743

3 The articles are amended as follows:
Les statuts sont modifiés comme suit :

The corporation amends the minimum and or maximum number of directors to:
Les nombres minimal et/ou maximal d'administrateurs sont modifiés pour :
Min. 13 Max. 24

The corporation amends the additional provisions as follows:
Les dispositions supplémentaires sont modifiées comme suit :
See attached schedule / Voir l'annexe ci-jointe

4 Declaration: I hereby certify that I am a director or an authorized officer of the corporation.
Déclaration : J'atteste que je suis un administrateur ou un dirigeant autorisé de l'organisation.

Mike Brennan
613-404-2012

A person who makes, or assists in making, a false or misleading statement is guilty of an offence and liable on summary conviction to a fine of not more than $5,000 or to imprisonment for a term of not more than six months or to both (subsection 262(2) of the Canada Not-for-profit Corporations Act (NFP Act)).

La personne qui fait une déclaration fausse ou trompeuse, ou qui aide une personne à faire une telle déclaration, commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, une amende maximale de 5 000 $ et un emprisonnement maximal de six mois ou l'une de ces peines (paragraphe 262(2) de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)).

You are providing information required by the NFP Act. Note that both the NFP Act and the Privacy Act allow this information to be disclosed to the public. It will be stored in personal information bank number IC/PPU-049

Vous fournissez des renseignements exigés par la Loi BNL. Il est à noter que la Loi BNL et la Loi sur les renseignements personnels permettent que de tels renseignements soient divulgués au public. Ils seront stockés dans la banque de renseignements personnels numéro IC/PPU-049.

Schedule / Annexe

Amendment Schedules / Annexes - Modification

Article 8 of the corporation's Articles of Continuance (classes of members etc.) is deleted and replaced with the following:

"The corporation is authorized to establish one class of members, and each member shall be entitled to receive notice of, attend and vote at all meetings of members of the corporation."

Article 10 of the corporation's Articles of Continuance (addtional provisions) is amended to read as follows:

"Members of the corporation may designate their membership by appending to their names the following abbreviations:

(a) Members - M.R.A.I.C. / M.I.R.A.C.
(b) Members who are also fellows of the RAIC College of Fellows, as that term is defined in the bylaws of the corporation - F.R.A.I.C. / F.I.R.A.C.
(c) Members who hold or have held the office of Past President, as that term is defined in the bylaws of the corporation - P.P./M.R.A.I.C. / A.P./M.I.R.A.C. or P.P./F.R.A.I.C. / A.P./F.I.R.A.C., as appropriate."

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2020 de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)

Mardi 9 juin 2020
Vidéoconférence
Zoom

---

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président John Brown, FRAIC, souhaite la bienvenue aux délégués, reconnaît les territoires et prononce quelques brèves remarques, puis ouvre la réunion à 12 h 5, HAE.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est **PROPOSÉ** par Lisa Landrum, FRAIC, et **APPUYÉ** par Mehdi Zahed, MRAIC, **QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Présentation des invités spéciaux

Le président John Brown, FRAIC, souhaite la bienvenue à Alexandra Tzannidakis, conseillère juridique de l'IRAC en matière de gouvernance, et à Peter Berry, associé du cabinet Welch LLP, vérificateurs de l'IRAC.

4. En souvenir des membres décédés

Le président John Brown, FRAIC, invite les participants à un moment de silence en souvenir des membres de l'IRAC décédés au cours de la dernière année.

5. Présence d'anciens présidents, de fellows et de bénévoles

Le président John Brown, FRAIC, souligne la présence de tous les anciens présidents, chanceliers, administrateurs et présidents des ordres d'architectes.

6. Ratification des résultats de l'élection et présentation des membres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'IRAC

Le président John Brown, FRAIC, présente les membres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'IRAC.

Président	John Brown, FRAIC
Premier vice-président	Jason Robbins, MRAIC
Deuxième vice-président, trésorier et administrateur régional pour le Québec	Jonathan Bisson, MIRAC
Président sortant	Michael Cox, PP/FRAIC
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	Dale Taylor, FRAIC
Atlantique	Gregory MacNeil, MRAIC
Colombie-Britannique et Yukon	Sean Ruthen, FRAIC
CCÉUA	Jill Stoner, MRAIC
Chancelière, Collège des fellows	Susan Ruptash, FRAIC
Stagiaires et architectes stagiaires	Andrew Dejneka, MRAIC
Nord et est de l'Ontario et Nunavut	Emmanuelle van Rutten, FRAIC
Sud-ouest de l'Ontario	Drew Hauser, FRAIC
Saskatchewan et Manitoba	Johanna Hurme, FRAIC

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour ratifier l'élection des nouveaux administrateurs de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Jennifer Cutbill, FRAIC, et **APPUYÉ** par Barry Sullivan, MRAIC, **QUE** les membres ratifient l'élection au conseil d'administration de l'IRAC de Johanna Hurme, FRAIC, comme administratrice régionale pour la Saskatchewan et le Manitoba; de Drew Hauser, FRAIC, comme administrateur régional du sud-ouest de l'Ontario; et de Susan Ruptash, FRAIC, comme chancelière du Collège des fellows

ADOPTÉE

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour la destruction des bulletins de vote.

Il est **PROPOSÉ** par Sean Ruthen, FRAIC, et **APPUYÉ** par Vivian Lo, MRAIC, **QUE** les bulletins de vote à l'élection du conseil d'administration de l'IRAC soient détruits.

ADOPTÉE

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour ratifier l'élection des membres du conseil exécutif de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Johanna Hurme, FRAIC, et **APPUYÉ** par Mehdi Zahed, MRAIC, **QUE** l'élection des membres suivants au conseil exécutif de l'IRAC soit ratifiée : John Brown, FRAIC, président, Jason Robbins, MRAIC, premier vice-président, Jonathan Bisson, MRAIC, deuxième vice-président et Michael Cox, FRAIC, président sortant.

ADOPTÉE

DRAFT

7. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Gregory MacNeil, MRAIC, et **APPUYÉ** par Barry Sullivan, MRAIC, **QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'IRAC de 2019 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

8. Rapport annuel du président

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour la réception du rapport annuel du président.

Il est **PROPOSÉ** par Gregory MacNeil, MRAIC, et **APPUYÉ** par Mehdi Zahed, MRAIC, **QUE** le rapport annuel du président soit reçu.

ADOPTÉE

9. Présentation des états financiers de l'exercice 2019

Jason Robbins, MRAIC, et premier vice-président, présente les états financiers de l'IRAC pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Il souligne que l'IRAC affiche un excédent budgétaire net de 22 963 $ principalement attribuable à l'augmentation de l'effectif et aux activités de formation continue.

Il est **PROPOSÉ** par Morteza Behrooz, MRAIC, et **APPUYÉ** par Mehdi Zahed, MRAIC, **QUE** les états financiers 2019 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

10. Nomination des vérificateurs pour 2020

Il est **PROPOSÉ** par J. William Birdsell, FRAIC, et **APPUYÉ** par Gregory MacNeil, MRAIC, **QUE** la firme Welch L.L.P. soit nommée comme vérificateurs pour l'exercice 2020, conformément à la résolution adoptée en 2019 pour leur nomination sur trois ans.

ADOPTÉE

11. Règlement administratif de l'IRAC

Le président John Brown, FRAIC, présente ce point de l'ordre du jour et fournit de l'information sur les modifications proposées au règlement administratif de l'IRAC.

John Romanov, MRAIC, demande des précisions concernant l'ajout du mot architecte à l'article 5.01 des règlements proposés.

Afsaneh Asayesh, MRAIC, s'oppose à l'élimination d'un représentant des stagiaires et déplore qu'aucuns fonds n'aient été consacrés à la promotion et à la défense des intérêts en 2019.

DRAFT

Carrie Smart, MRAIC, répond qu'à l'échelle des chapitres et des réseaux, il se fait un travail de sensibilisation régulier sans coût direct pour l'organisation. C'est une partie du travail en ce domaine. Il y a aussi des comités et des initiatives nationales de promotion et défense des intérêts.

Eugene Dejneka, MRAIC, demande où trouver le contenu du Manuel de gouvernance de l'IRAC.

M. Brennan répond que le Manuel de gouvernance est un outil du conseil d'administration qui porte sur les politiques. Il ajoute que certains documents seront distribués aux comités et groupes de travail et que les politiques seront affichées sur le site Web de l'IRAC lorsque le Manuel de gouvernance sera finalisé.

Mariusz Gontarz, FRAIC, mentionne que l'ajout du terme « architecte » dans les critères d'adhésion a pour effet de rendre l'adhésion spécifique et donc exclusive.

Le président John Brown, FRAIC, répond que toutes les personnes qui étaient admissibles à l'adhésion à l'IRAC le sont encore, avec pleins droits de vote.

Jennifer Cutbill, FRAIC, demande s'il y a eu une discussion au sujet de l'ajout de représentants au conseil d'administration de l'IRAC, comme un représentant du groupe de travail autochtone et un représentant du ROAC.

Le président John Brown, FRAIC, répond que les postes de représentants désignés visent à élargir la représentation du conseil d'administration.

John Romanov, MRAIC, souligne que le règlement actuel énonce que l'une des exigences de l'adhésion à l'IRAC est d'être *un membre actif ou retraité, en règle auprès d'un ordre d'architecte* et que la proposition de règlement modifie le libellé comme suit : *enregistré et autorisé à titre d'architecte auprès d'un organisme provincial ou territorial de réglementation de l'architecture au Canada.*

Le président John Brown, FRAIC, répond que le règlement administratif actuel ne permet pas à des membres qui ne sont pas architectes d'être membres de l'organisation.

Mike Brennan répond que la proposition de règlement précise la définition de l'architecte à des fins de conformité et la concordance avec nos articles et notre loi désuète qui est en cours de révision.

Stuart Howard, PP/FRAIC, rappelle qu'en 2009, l'IRAC avait modifié la date de fin de l'exercice financier pour des raisons financières. Il demande les raisons de ce changement.

Le président John Brown, FRAIC, répond que la date de la fin d'exercice n'est pas modifiée. Seule la date de fin des mandats des administrateurs est modifiée.

Mehdi Zahed, MRAIC, demande comment les technologues pourront être acceptés comme membres s'il faut être titulaire d'un diplôme pour devenir membre de l'IRAC?

Le président John Brown, FRAIC, répond que les discussions à ce sujet se tiendront avec tout l'organisme. Il ajoute qu'après les discussions avec le conseil d'administration et le comité de gouvernance de l'IRAC, la question sera présentée aux membres. Si elle est approuvée, les membres seront informés des modalités d'intégration des technologues au sein de l'IRAC.

DRAFT

Il est **PROPOSÉ** par Gregory MacNeil, MRAIC, et **APPROUVÉ** par Barry Sullivan, MRAIC, **QUE** le règlement administratif de l'IRAC soit approuvé tel que présenté.

Six (6) personnes s'opposent
Dix (10) s'abstiennent

ADOPTÉE

12. Forum des membres – questions posées par les personnes présentes

Le président J. Brown, FRAIC, invite les membres à poser des questions ou à faire des commentaires.

Afsaneh Asayesh, MRAIC, demande à voir la diapositive des Revenus et dépenses de l'IRAC en 2019. Elle demande pourquoi l'IRAC ne dépense pas d'argent pour la sensibilisation.

Jason Robbins, MRAIC, répond que l'IRAC a dépensé 169 850 $ en sensibilisation et diffusion cette année.

Afsaneh Asayesh, MRAIC, demande des précisions concernant les dépenses de soutien international.

Jason Robbins, MRAIC, répond qu'il s'agit des déplacements du conseil d'administration aux congrès de l'AIA et de l'UIA.

John Romanov, MRAIC, demande d'être informé du programme de l'IRAC concernant l'adhésion.

Stuart Howard, PP/FRAIC, demande s'il y a un budget pour 2020.

Jason Robbins, MRAIC, répond que le budget de l'IRAC 2020 sera présenté à l'assemblée générale annuelle 2021. Il lui suggère de communiquer avec Mike Brennan s'il a des questions concernant le budget d'exploitation.

Jennifer Cutbill, FRAIC, mentionne que les événements en cours mettent en lumière notre pouvoir et notre privilège et soulèvent d'importantes questions sur les nombreuses façons systémiques dont ils se manifestent, qu'il s'agisse de niveaux de conscience, de capacité et de responsabilité que nous assumons (ou pas) pour que nos mots, nos actions, nos services et nos espaces favorisent et facilitent l'équité et l'épanouissement mutuel. Elle ajoute qu'il devient de plus en plus clair que nous devons créer consciemment des « espaces audacieux ». Elle poursuit en déclarant que le terme « royal » est un puissant symbole de colonialisme et d'aliénation des Autochtones, des francophones et d'autres groupes et que c'est aussi un vestige d'une époque révolue qui n'a plus de raison d'être et qu'en conséquence, il est grand temps de le retirer …

Le président John Brown, FRAIC, répond que c'est une question très importante et que des questions comme celles-ci doivent absolument être examinées.

DRAFT

Brian Palmquist, MRAIC, répond qu'il est d'accord avec le commentaire de Jennifer Cutbill. Il ajoute qu'on lui a dit que l'initiative de changer le nom de l'organisme pour « Architecture Canada » n'a pas été concluante, alors que c'était une appellation parfaitement bilingue et évocatrice.

Carrie Smart, MRAIC, mentionne que lors d'une discussion sur la diversification des membres de l'IRAC, nous devons reconnaître le manque de diversité de notre effectif actuel et remédier à la situation. Cela a également des incidences sur les élections du conseil d'administration. Comment pouvons-nous passer d'une organisation à la représentation étroite à une organisation qui représente tout le monde lorsque cette diversité ne fait pas partie des membres actuels ayant droit de vote?

Le président John Brown, FRAIC, est d'accord avec le commentaire de Carrie Smart. Il ajoute qu'il est intéressant de tenir des activités virtuelles comme la présente AGA qui permet à tous d'y participer sans encourir de frais de déplacement ou devoir s'absenter du travail et de la famille. Il ajoute également que l'IRAC n'a pas les réponses pour l'instant, mais que ces questions font maintenant l'objet de discussions au conseil d'administration.

Alonzo Nedic demande quels sont les objectifs des administrateurs de l'IRAC par rapport aux membres de la catégorie « associé international » et comment ces membres peuvent renforcer les relations de diverses manières alors qu'ils sont à l'extérieur du pays.

Le président John Brown, FRAIC, répond qu'une fois le travail de gouvernance achevé, le conseil d'administration pourra se concentrer sur d'autres domaines comme les collaborations internationales et les partenariats. Il ajoute que cela fera l'objet de discussions lors de la séance de planification stratégique de l'IRAC en 2020.

Gloria Venczel, MRAIC, demande s'il est possible d'obtenir du financement pour des activités de sensibilisation du public qui aident à positionner l'IRAC comme un chef de file?

Le président John Brown, FRAIC, répond qu'il y a des possibilités de financement à l'IRAC.

Alonzo Nedic demande à quoi peuvent s'attendre les associés internationaux de la part des administrateurs actuellement élus de l'IRAC.

Mike Brennan répond qu'historiquement, les relations internationales ont porté sur le partage d'événements physiques. Il ajoute que les discussions sur la scène internationale portent sur la collaboration, les meilleures pratiques et les politiques dans le but de renforcer notre voix et de partager les expériences et l'expertise.

John Romanov, MRAIC, mentionne que dans le cadre des conversations sur l'inclusivité, il est essentiel que les architectes intègrent tous les professionnels du design et que le modèle d'adhésion à l'IRAC reflète cette inclusivité.

13. Levée de l'assemblée

Comme aucune autre question n'est soulevée, le président John Brown, FRAIC, remercie toutes les personnes présentes et lève l'assemblée.

DRAFT

Institut
royal
d'architecture
du Canada

Rapport Annuel

2020

Projet de ruches urbaines par **Nine Yards Studio,**
lauréat du Prix du cabinet d'architectes de la relève 2020

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Table des matières

3 Rapport du président
5 Rapport du chef de la direction
6 Conseil d'administration et personnel
7 Prix et distinctions
- 8 2020 ANNUAL AWARDS
- 11 LES MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE
- 14 PRIX NATIONAUX DE DESIGN URBAIN
- 17 MÉDAILLE ÉTUDIANTE
- 17 TABLEAU D'HONNEUR

18 Rapport de la chancelière du Collège des fellows
20 Événements et résautage
- 21 CONFÉRENCE SUR L'ARCHITECTURE DE L'IRAC 2020
- 21 SOMMET ACADÉMIQUE IRAC + CCÉUA
- 21 CONGRÈS SUR L'ARCHITECTURE
- 22 RAIC CONNECTS
- 22 FOIRE DES CONNAISSANCES DE L'INDUSTRIE DE L'IRAC 2020
- 22 MÉDIAS SOCIAUX
- 23 CHAPITRES DE L'IRAC
- 24 COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

25 Promotion et défense des intérêts
- 26 ACTIVITÉS DE L'IRAC SPÉCIFIQUES À LA COVID-19
- 27 ÉQUITÉ ET JUSTICE
- 28 PROMOTION ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES FIRMES D'ARCHITECTURE
- 28 ACTION CLIMATIQUE

29 Formation continue
- 30 SYLLABUS

31 Adhésion
- 32 RENSEIGNEMENTS ET INITIATIVES CLÉS
- 32 SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES

33 Performance financière
- 34 RAPPORT DU TRÉSORIER
- 35 REVENUS ET DÉPENSES

Rapport du **président**

La dernière année a été bien difficile. La pandémie de COVID-19 a perturbé comme jamais la vie professionnelle et familiale. Les architectes et les autres professionnels du cadre bâti n'ont pas été épargnés. Collègues professionnels, dirigeants, parents, enfants de parents âgés, frères et sœurs, partenaires, nous avons tous dû changer rapidement nos façons de faire les choses.

Au fil des mois, j'ai vu comment les architectes du pays se sont mobilisés pour aider leurs clients et leurs collectivités à s'adapter à cette nouvelle réalité éphémère, espérons-le, tout en luttant pour relever leurs défis personnels et professionnels.

La résolution créative de problèmes est au cœur de l'exercice de l'architecture. Nous avons entendu parler de nombreux architectes, étudiants et stagiaires qui mettent leurs compétences à profit pour se réorienter dans cette période incertaine. Les commentaires, les histoires et les idées de nos membres et de nos collègues ont été un puissant rappel de la valeur et des contributions des architectes et de l'architecture, alors que nous traversons cette pandémie et que nous avançons vers un nouvel avenir et une nouvelle vision. C'est quelque chose dont nous pouvons tous être fiers.

Il est également important de souligner que l'Institut royal d'architecture du Canada ne ménage aucun effort pour soutenir ses membres et la profession élargie. Je tiens à rendre hommage aux membres de notre conseil d'administration, à notre chef de la direction et à tous les employés pour leur dévouement et le soutien qu'ils vous ont offert au cours de l'année.

Sur le plan de la sensibilisation et de la défense des intérêts, nous avons orienté notre action sur la réponse aux besoins exprimés par nos membres. En plus de l'envoi de lettres et de rencontres avec des représentants du gouvernement fédéral, nous avons travaillé avec diligence pour communiquer avec les membres et nous renseigner sur les défis particuliers auxquels font face les praticiens de la grandeur du pays pendant les diverses phases de la pandémie de COVID-19.

Dans un premier temps, nous avons recueilli de l'information et créé une série de sondages Pulse qui nous ont permis de nous faire une idée plus précise de l'impact de la COVID-19 sur notre profession. Ces commentaires ont orienté directement les séances, les ateliers et les campagnes d'information au cours de l'année pour nous assurer que nos efforts profitaient directement à nos membres pendant cette période difficile.

Nos efforts de sensibilisation se sont accrus et ont mené à des événements comme *Prendre action : Une conversation sur l'action climatique et l'architecture au Canada*, présenté en direct le 5 octobre 2020, comme premier événement d'une série menant au Congrès sur l'architecture de 2021. Notre personnel continuera de travailler avec le Comité sur les environnements régénératifs en vue de l'élaboration du Plan d'action climatique qui mènera à une pratique plus durable de la profession au Canada.

Le 2 juin 2021, l'IRAC a publié une déclaration initiale sur le racisme systémique et nous avons commencé à nous pencher sur les questions de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion dans notre profession. L'IRAC reconnaît que le Canada a une longue histoire de colonialisme, de suprématie blanche et de racisme systémique continu qui touche de façon disproportionnée les communautés noires du pays. Nous reconnaissons également que cette histoire comporte aussi un volet d'oppression systémique continue des peuples autochtones du Canada. En tant qu'architectes, nous devons porter un regard critique sur notre complaisance et la perpétuation de la suprématie blanche et du racisme. En se fondant sur ces principes, l'IRAC s'est efforcé de se repositionner sur les questions d'équité et de justice, notamment en élargissant la participation au sein de l'Institut, en étendant son accès et en intégrant l'équité et la justice dans son infrastructure, ses programmes et ses services.

Dans la seconde moitié de 2020, nous avons commencé à élaborer activement un cadre pour notre *Plan d'action pour promouvoir l'équité et la justice*. L'une des premières étapes visant à concrétiser le plan d'action a été de réunir un groupe diversifié de bénévoles pour faire partie du nouveau Comité consultatif sur la promotion de l'équité et de la justice de l'IRAC.

Le mandat de ce comité consultatif est de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre du *Plan d'action pour promouvoir l'équité et la justice de l'IRAC*. Je suis convaincu que ce document d'orientation nous aidera à bâtir une profession plus équitable, diversifiée et juste au Canada. Jusqu'à maintenant, nous avons reçu une excellente réponse à notre appel à bénévoles et nous avons hâte de travailler avec notre comité et notre personnel pour réaliser ce plan.

Finalement, l'achèvement du Manuel canadien de pratique de l'architecture a été une étape majeure. Je félicite les équipes de rédaction et de révision pour leur travail soutenu. Au nom de tous les architectes en exercice, je remercie toutes les personnes qui ont consacré bénévolement leur temps et offert leur expertise au projet pour le service qu'elles ont rendu à notre profession.

Je tiens également à remercier tous ceux et celles d'entre vous qui ont pris le temps de participer à nos sondages, à nos campagnes d'envois de lettres et à nos plateformes virtuelles – comme IRAC Connects – au cours de la dernière année. Ces initiatives renforcent la voix de notre profession au Canada et elles sont plus importantes que jamais.

Sur le plan opérationnel, notre chef de la direction et notre équipe des finances ont fait un excellent travail de gestion de la situation financière alors que l'organisation s'engageait dans un environnement en ligne pour ses activités d'éducation et de sensibilisation. L'excédent budgétaire réalisé cette année est le résultat d'une stratégie de planification financière astucieuse qui nous aidera, dans la prochaine année, à relever les défis permanents liés aux revenus à court terme en raison de la pandémie sans diminuer les services à nos membres ou mettre en péril notre parcours vers la santé financière à long terme.

Je suis certain que tout comme moi, vous serez heureux de tourner la page sur 2020. Même si nous ne sommes aucunement revenus à la normale, en ce début de printemps, il semble que nous sommes sur la bonne voie. Nous ne savons pas encore à quoi ressemblera le monde et plus précisément le monde de la pratique de l'architecture lorsque nous y parviendrons. Toutefois, j'ai une grande confiance dans la créativité et l'ingéniosité des architectes pour s'adapter à la situation et aider leurs clients et leurs collectivités pour que l'environnement bâti réponde aux besoins de la nouvelle normalité. Sachez que l'Institut royal d'architecture du Canada est tout aussi déterminé à vous aider dans cette tâche, vous, ses membres, par ses activités de sensibilisation, d'éducation et d'aide à la pratique et, bien sûr, à vous offrir des occasions de rencontres, en personne, souhaitons-le, pour célébrer notre profession.

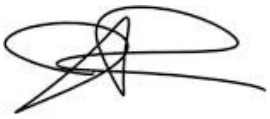

John Brown, FRAIC, Président

Rapport du chef de la direction

L'année 2020 a été une année de défis et d'opportunités considérables pour l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) et la profession d'architecte au Canada. Malgré les nouvelles circonstances imprévues qui bousculent quotidiennement les professionnels, notre organisation a travaillé sans relâche pour soutenir nos membres et renforcer notre communauté tout au long de la dernière année. Depuis que la COVID-19 a été déclarée pandémie mondiale, en mars 2020, l'IRAC a accordé la priorité à la santé, à la sécurité et au bien-être de son personnel, de ses bénévoles et des membres de la communauté professionnelle.

L'une des premières mesures que nous avons prises a été de passer à un milieu de travail à distance, le 16 mars 2020, et de fermer les bureaux de l'IRAC jusqu'à ce qu'il soit sécuritaire de les rouvrir. De plus, toutes les activités habituellement tenues en personne ont été offertes sur une plateforme virtuelle, selon les recommandations et les conseils de Santé Canada et des services de santé publique locaux du pays. Ces activités comprennent les réunions, les séances de formation continue, la prestation du programme Syllabus et les événements spéciaux – comme la Conférence sur l'architecture de l'IRAC de 2020.

Nous avons informé les membres de ces changements importants apportés à nos activités par l'envoi régulier de messages sur la COVID-19 qui comprenaient également de l'information sur les mesures de soutien gouvernementales. Nous avons poursuivi notre travail de promotion et défense des intérêts et nos partenariats avec des organismes dans la gestion de la crise de santé publique et nous avons offert des ateliers, des séances de formation et des présentations susceptibles d'aider les professionnels à se sentir mieux dans ces temps difficiles. Les commentaires de nos membres ont été extrêmement positifs et plusieurs architectes ont apprécié le soutien, le sentiment d'appartenance et les communications de l'IRAC pendant cette période.

Notre travail de promotion et défense des intérêts pendant les premiers mois de la pandémie de COVID-19 nous a menés à nous centrer davantage sur les communications de sensibilisation tout au long de 2020. Le 2 juin 2020, nous avons publié une déclaration concernant le racisme systémique et réaffirmé notre engagement envers la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion – qui est devenu un pilier important de nos communications mensuelles à nos membres.

Cette importance accordée aux communications et au soutien aux membres s'est traduite par un fort taux de rétention de l'effectif au cours de la dernière année. En date du 31 décembre 2020, nous avions recruté et maintenu 4 908 membres dans toutes les catégories. Le taux de rétention s'est établi à 89 %, ce qui correspond à une légère baisse par rapport aux années antérieures où ce taux était généralement supérieur à 90 % - bien que cela peut s'expliquer par les pressions financières dues à la pandémie. Pour apporter un soutien additionnel à ses membres pendant cette période difficile, l'IRAC a offert à ceux qui éprouvaient des difficultés financières de demander une exonération des frais de renouvellement de l'adhésion ou d'en reporter le paiement au 30 septembre 2020. Selon les commentaires reçus, les membres ont grandement apprécié cette mesure qui leur a permis de continuer à faire partie de l'IRAC sans se soucier de cet aspect financier. Le nombre de membres a continué d'augmenter en début de 2021.

Le Plan stratégique est un important document d'orientation élaboré pour promouvoir la mission, la vision et les valeurs de l'IRAC. Le 23 octobre 2020, notre conseil d'administration a approuvé le Plan stratégique de l'IRAC qui décrit la vision et les objectifs de notre organisation pour la prochaine année. Nos priorités, comme énoncées dans le Plan, sont d'accroître l'engagement des membres, de centrer notre plaidoyer sur des questions importantes pour la profession, de renforcer la résilience et la durabilité de l'organisation et de redéfinir l'IRAC pour notre personnel et nos membres. Après avoir pleinement réalisé ce plan, l'IRAC pourra aller de l'avant avec une stratégie unifiée pour promouvoir ses valeurs et sa mission au sein de la profession architecturale.

Malgré les défis de 2020, l'IRAC a continué de se renforcer en tant qu'organisation, ce qu'il n'aurait pu faire sans la passion de ses administrateurs, de son personnel, de ses partenaires et de ses membres dévoués. J'entrevois l'année qui vient avec enthousiasme, alors que l'IRAC poursuit sa mission de promouvoir l'excellence dans l'environnement bâti du Canada.

Mike Brennan, Hon. MRAIC
Chef de la direction

Conseil d'administration et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF

Président
John Brown, FRAIC

Président élu
Jason Robbins, MRAIC

Trésorier
Jonathan Bisson, MIRAC

Président sortant de charge
Michael Cox, FRAIC

ADMINISTRATEURS RÉGIONAUX

Colombie-Britannique/Yukon
Sean Ruthen, FRAIC

Alberta/Territoires-du-Nord-Ouest
Dale Taylor, FRAIC

Saskatchewan/Manitoba
Johanna Hurme, FRAIC

Ontario Sud, Ouest
Drew Hauser, FRAIC

Ontario Nord, Est et Nunavut
Emmanuelle Van Rutten, MRAIC

Québec
Jonathan Bisson, MIRAC

Atlantique
Gregory MacNeil, MRAIC

Administrateur représentant les stagiaires et architectes stagiaires
Andrew Dejneka, MRAIC

Administratrice représentant le Collège des fellows
Susan Ruptash, FRAIC

Administratrice représentant le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture
Jill Stoner, MRAIC

PERSONNEL

BUREAU EXÉCUTIF

Chef de la direction
Mike Brennan

Coordonnatrice executive
Danielle Catley

LES CHAPITRES, LA DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS, LES ÉVÉNEMENTS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

Vice-présidente des affaires corporatives
Giovanna Boniface

Gestionnaire de la sensibilisation et de la mobilisation
Kristen Gagnon

Gestionnaire des affaires nationales
Anthony Youssef

L'ADHÉSION, LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET LES OPERATIONS

Vice-présidente des opérations
Diane Wessman

Gestionnaire du développement des affaires
Katie Russell

Coordonnatrice des services aux membres
Sarah Holtman

Administratrice des services aux membres
Gretta Inamahoro

LA FORMATION CONTINUE ET LE SOUTIEN À LA PRATIQUE

Directeur, aide à la pratique
Paul Mitchell
Don Ardiel

Directeur du Syllabus
Ivan Martinovic

Gestionnaire de la pratique et de la formation, Registraire du syllabus
Brynne Campbell

Agente de programmes
Camille Rivard

Administratrice des programmes éducatifs
Pamela Burke

Administratrice des programmes et syllabus
Jessica McCormick

PRIX ET DISTINCTIONS/ COLLÈGE DES FELLOWS

Directrice des prix et distinctions/ Collège des fellows
Chantal Charbonneau

Agente de programmes
Breann Oneid

COMMUNICATIONS

Coordonnateur des communications
Tanner Morton

Spécialiste du numérique
Jessica D'Angelo

Graphiste
Vicky Coulombe-Joyce

FINANCES

Vice-présidente des finances
Vicky Wang

Coordonnatrice des finances
Veronica Arjona

2020

Prix et distinctions

Blanche Lemco van Ginkel,
Lauréate de la médaille d'or 2020

L'IRAC administre le seul programme de prix nationaux à grande échelle en architecture au Canada. Le programme promeut l'excellence dans l'environnement bâti en présentant des réalisations remarquables. Il sert également à sensibiliser le public et les médias à l'architecture et aux personnes qui la créent.

Le comité supervise l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen du mandat du programme des prix et distinctions de l'Institut, afin de s'assurer qu'ils reflètent l'orientation stratégique de l'IRAC. Le comité fournit des recommandations au conseil d'administration pour le développement continu des prix de l'Institut et des principes et procédures d'attribution. Le comité des prix pour 2020 était composé de :

- Susan Ruptash, FRAIC (Co-Chair)
- Edward Hercun, FIRAC (Co-Chair)
- Jean-Pierre Chupin, MIRAC
- Robert Webster, FRAIC
- Fiona Boey, MRAIC

En raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et conformément aux directives de sécurité publique, l'IRAC a organisé une semaine virtuelle de remise des prix pour rendre hommage à ses lauréats de 2020. Les célébrations ont eu lieu du 8 au 10 décembre et ont rendu hommage aux lauréats Médailles du Gouverneur général en architecture et Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage, Prix nationaux de design urbain et Célébration annuelle des prix 2020.

COMMANDITAIRE DES PRIX

v2com newswire

Prix annuels de 2020

LAURÉATE DE LA MÉDAILLE D'OR

En 2020, L'IRAC est honoré de décerner la Médaille à l'architecte visionnaire **Blanche Lemco van Ginkel**.

La médaille d'or de l'IRAC est la plus haute distinction qui puisse être décernée en reconnaissance d'une contribution importante et durable à l'architecture canadienne et le choix de son récipiendaire n'est pas le résultat d'un concours. Les modalités définies ci-dessous décrivent le processus de sélection du médaillé.

C'est un grand honneur pour le jury de décerner la Médaille d'or 2020 à Blanche Lemco van Ginkel. Comme chef de file canadienne et défenseure de la cause, Blanche a eu une profonde influence sur la pensée, l'enseignement et la pratique de l'architecture. Elle est une inspiration pour des générations d'architectes et a constamment fait évoluer le discours sur l'architecture et la planification par le biais de publications et de la pratique. Ses études de planification fondamentales ont touché toutes les régions de notre pays, du plan du parc Bowring à St. John's, Terre-Neuve, qui a remporté un prix Massey pour l'architecture, jusqu'à la compréhension des incidences communautaires et régionales de l'industrie à Ezehazy, en Saskatchewan, en passant par l'exploration des répercussions sociales inhérentes au développement du Nord. Son travail dans le domaine des transports s'étend du développement de l'un des premiers véhicules électroniques, au transport aéroportuaire et aux études primées sur les transports en commun.

–Commentaire(s) du jury

PRIX DU CABINET D'ARCHITECTES DE L'ANNÉE

marc boutin architectural collaborative inc.
Calgary, Alb.

L'œuvre collective de MBAC, conçue comme le Landscape of Memory, franchit habilement les différents niveaux. L'atelier lui-même fonctionne de manière unique dans le cadre d'un modèle de pratique intégré. Marc et son équipe incarnent un véritable engagement en faveur de l'enseignement de l'architecture, du mentorat, de la sensibilisation du public et de la croissance des architectes.

–Commentaire(s) du jury

PHOTO: YELLOW CAMERA

PRIX DE L'ARCHITECTE DE LA RELÈVE

Drew Adams
Toronto, Ont.

Le jury a été impressionné par la présentation réfléchie et soignée de Drew. Son travail témoigne d'un engagement exceptionnel en faveur des avantages de la recherche sur les matériaux, des explorations techniques des systèmes de construction, de la modélisation énergétique et des études sur la lumière du jour, tous au service de la conception et de la construction d'un cadre de vie plus inclusif pour les personnes les plus démunies de nos communautés.

L'engagement de Drew en matière de collaboration au sein du bureau de conception est un atout social permettant de faire évoluer nos connaissances dans le cadre de projets de régénération tels que le centre Evergreen Brickworks qui appuie et favorise également la notion de progrès personnel au sein d'un groupe plus large.

Il a fait preuve d'un engagement remarquable en matière de mentorat et de formation sans compter ses interventions en public, tout cela dans le but de promouvoir l'architecture dans la collectivité.

–Commentaire(s) du jury

PHOTO: BEN RAHN / A-FRAME

PRIX DU CABINET D'ARCHITECTES DE LA RELÈVE (1 DE 2)

PARTISANS
Toronto, Ont.

Les projets du cabinet sont originaux, percutants et évocateurs. Pouvant être pensés à toutes les échelles, allant des aménagements intérieurs à l'urbanisme, ces ouvrages témoignent d'une vision d'avenir libre et innovante. La qualité de l'architecture en tant que véhicule social se reflète dans les espaces qu'ils ont créés.

–Commentaire(s) du jury

PHOTO: JONATHAN FRIEDMAN / PARTISANS

PRIX DU CABINET D'ARCHITECTES DE LA RELÈVE (2 DE 2)

Nine Yards Studio, Charlottetown, Î.-P.-É.

Le jury a estimé que la candidature de Nine Yards Studio révélait un engagement admirable envers la communauté par la promotion de l'architecture, du savoir-faire et du design, qui est particulièrement représentatif de l'endroit où le cabinet s'est installé et exerce ses activités. L'élégance sobre de son travail est ancrée dans le contexte de l'Île-du-Prince-Édouard. Au premier plan, les réalisations de l'atelier sont extrêmement ludiques et s'inscrivent dans un discours critique. L'atelier contribue activement à la profession par son travail avec BEAA (Building Equality in Architecture, Atlantic).

–Commentaire(s) du jury

PHOTO: TAMZIN GILLIS, DEAR ADDIE PHOTOGRAPHY

PRIX DU XX^{E} SIÈCLE (1 DE 2)

Niagara Falls Butterfly Conservatory
Baird Sampson Neuert Architects
Niagara Falls, Ont.

Ce projet témoigne d'une approche holistique de l'architecture par sa sensibilité au lieu, son importance, son expression architecturale et sa réponse par la recherche et la technologie aux exigences de son programme hors du commun. Ancré dans son contexte tout en exprimant une sensibilité esthétique très canadienne, le bâtiment est un exemple durable et de qualité d'une architecture respectueuse de l'environnement qui a présagé les préoccupations en matière de durabilité du 21^{e} siècle.

Le choix du Jardin des papillons illustre bien la valeur du Prix du XX^{e} siècle. Ce projet n'était peut-être pas en vogue au moment de son achèvement en 1996, mais avec le recul, nous voyons un bâtiment qui a résisté à l'épreuve du temps et qui a été un précurseur de ce que nous comprenons maintenant comme une conception durable. La conception du bâtiment repose sur la résolution minutieuse des problèmes, l'utilisation de matériaux naturels, durables et réparables et une approche poétique du paysage. À eux seuls, ces éléments font que ce projet se démarque et propose des lignes directrices aux architectes d'aujourd'hui.

–Commentaire(s) du jury

PHOTO: RICHARD SECK

PRIX DU XX^{E} SIÈCLE (2 DE 2)

Humber Bicycle and Pedestrian Bridge
Montgomery Sisam Architects
Toronto, Ont.

Ce projet contemporain intègre avec succès les aspects emblématiques de l'histoire et de la culture des lieux tout en répondant aux besoins actuels en matière d'infrastructures pour les piétons et les cyclistes.

Le pont pour cyclistes et piétons de la rivière Humber est le fruit d'une collaboration unique entre des disciplines de conception qui a donné naissance à un magnifique ouvrage d'ingénierie et d'architecture. Il est également un précurseur dans la création d'infrastructures de transport non motorisé et est devenu un point phare dans la communauté.

PHOTO: MATIAS KUNZLE

Voir la célébration virtuelle des Prix annuels de l'IRAC de 2020, tenue le 9 décembre

Les médailles du Gouverneur général en architecture

Temple bahá'í d'Amérique du Sud
Santiago, Chili

Hariri Pontarini Architects
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Siamak Hariri, FRAIC, Partner-In-Charge

Audacieux, surprenant et ludique, ce bâtiment est un phare spectaculaire qui brille à flanc de colline en périphérie de Santiago, au Chili. Le jury admire la translucidité et la complexité féerique de sa forme, dont les singularités et les déviations découlent naturellement d'une géométrie radiale maîtrisée. Une telle virtuosité technique est inhabituelle dans la production architecturale du Canada, ce qui fait du temple un bon ambassadeur pour l'expertise canadienne en design sur la scène mondiale.

Bibliothèque de Drummondville
Drummondville, Qc

Chevalier Morales en consortium avec DMA architectes
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Chevalier Morales en consortium avec DMA architectes

Le jury applaudit les autorités locales qui ont commandé cet édifice raffiné, minutieusement conçu jusque dans ses moindres détails. Jouxtant une patinoire de hockey banlieusarde, la bibliothèque fait grand effet grâce à ses courbes stylisées. L'ensemble profite de puissantes connexions visuelles et physiques qui unissent l'expérience architecturale vécue à l'intérieur à l'aménagement paysager. Tout de blanc, l'intérieur baigné d'une lumière naturelle présente des murs et des escaliers en volute.

Piscine naturelle du parc Borden
Edmonton, Alb.

gh3 architecture
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : gh3 architecture

Dégagée, calme et simple, cette installation témoigne d'une retenue et d'une maîtrise admirables en matière de forme, de matériaux et d'échelle. Chaque élément paraît essentiel, une réflexion ayant présidé à la moindre décision et au moindre détail. La piscine évoque un jardin fermé minimaliste qui accueille la communauté. Le jury lève son chapeau à la Ville d'Edmonton pour l'avoir commandée. Voilà qui prouve qu'il est possible d'obtenir un aménagement urbain de qualité si on ne se contente pas de vœux pieux!

Théâtre Gilles-Vigneault
Saint-Jérôme, Qc

Atelier TAG en consortium avec Jodoin Lamarre Pratte architectes
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Manon Asselin, MRAIC et Nicolas Ranger, MIRAC

Cette robuste salle de spectacle se veut un moteur pour le centre-ville de Saint-Jérôme, au Québec. Intéressant sur le plan sectionnel, l'extérieur complexe a une apparence industrielle brute : le bâtiment semble vouloir s'emparer symboliquement et physiquement de son environnement. Un soffite massif en épinette noire protège le public sur le parvis tout en le guidant vers le hall intérieur, lui aussi coiffé du même dais. Le bâtiment abrite une salle de concert élégante, adroitement habillée de bois dans une configuration onduleuse.

Retraite du lac Kawagama
Kawagama Lake, Ont.

Shim-Sutcliffe Architects Inc.
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Brigitte Shim, FRAIC et Howard Sutcliffe, FRAIC

Confortable, invitant et soigneusement conçu, ce projet s'inscrit dans la grande tradition des cabanes de bois blotties dans la nature canadienne. Cette résidence de Haliburton est à demi enfouie dans le terrain en pente qui s'ouvre sur le lac, ce qui diminue l'ampleur perçue du bâtiment. À l'intérieur, le moindre centimètre est méticuleusement aménagé, donnant l'impression que le tout a été sculpté à même un seul bloc de bois. Le travail de la lumière par le bois, notamment les lames surdimensionnées de douglas vert dans l'aire principale, crée une lueur douce qui anime l'intérieur et vous invite en toute saison.

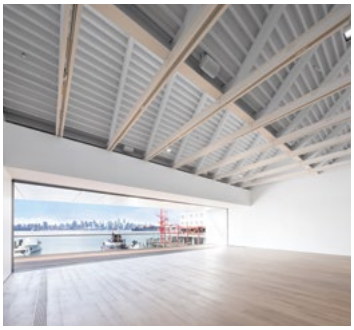

Polygon Gallery
Vancouver, C.-B.

Patkau Architects
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : John Patkau, FRAIC, Patricia Patkau, FRAIC, Peter Suter avec Michael Green, FRAIC, Marc Holland, Jacqueline Ho, Thomas Schroeder

Dans cette galerie publique, une audacieuse masse au profil en dents de scie plane au-dessus d'un rez-de-chaussée vitré. Donnant sur le littoral de North Vancouver, ce généreux espace public couvert a une forme qui suscite l'interaction entre les passants et les amateurs d'art et brouille la frontière entre les activités artistiques de haut niveau et la vie quotidienne. Réagissant à l'état du ciel et de la mer, la façade miroitante reflète la luminosité changeante à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur, les galeries flexibles sont surplombées par d'impressionnantes prises de jour.

Remai Modern
Saskatoon, Sask.

KPMB Architects and Architecture49
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Équipe KPMB : Bruce Kuwabara, FRAIC, Shirley Blumberg, FRAIC, Matthew Wilson, Paulo Rocha, Matthew Krivosudsky, Terry Kim, Marcus Colonna, David Poloway, Klaudia Lengyel, Jessica Juvet. **Équipe Architecture49 :** Grant Van Iderstine, MRAIC, Ron Martin, Brad Cove, Jim Yamashita, FRAIC, Rick Linley, FRAIC, Jaret Klymchuk, Corrine Golden, Phil Harms, Michael Conway, MRAIC, Geoffrey Bulmer, Calee Gushuliak, Ian Douglas, Daryl Hnylycia, Donna Todd, Neil Hulme.

Cet imposant musée est une affirmation monumentale de l'importance que continue de revêtir l'art à Saskatoon. Les gigantesques prismes en porte-à-faux mettent en valeur une ingénierie qui relève de l'acrobatie ainsi que des détails de construction nets et épurés. Ces prismes s'avancent vers les extrémités du site pour s'ouvrir sur le paysage de la rivière Saskatchewan Sud. Globalement, ils constituent l'expression extérieure cohérente d'un programme complexe, qui s'organise à l'intérieur autour d'un atrium canyonesque.

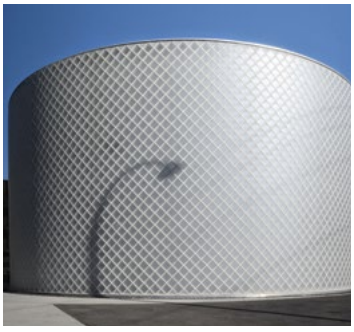

RTC 03
Edmonton, Alb.

gh3 architecture
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : gh3 architecture

D'une part un humble dispositif technique, RTC 03 est d'autre part une sculpture intrigante et lumineuse en pleine ville. La précision de ses détails permet une expérience architecturale mystérieuse qui n'est dictée ni par la taille ni par la fonction. Cette construction joue par ailleurs un rôle important dans la gestion durable des ressources en eau d'Edmonton. Le jury estime que cette œuvre, petite mais puissante, a le potentiel de transformer la perception citoyenne de ce que peut être une infrastructure d'ingénierie.

South Haven Centre for Remembrance
Edmonton, Alb.

SHAPE Architecture avec PECHET Studio & Group 2 Architects
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : SHAPE Architecture avec PECHET Studio & Group 2 Architects

Ce bâtiment, situé aux abords du centre-ville d'Edmonton, offre un programme simple reposant sur une géométrie énigmatique et fascinante, exacerbée par le contraste entre les formes des pierres tombales du cimetière et des éléments de bois brûlé. À l'intérieur, des fenêtres bien proportionnées encadrent la vue; à l'extérieur, l'ouvrage est conçu pour être apprécié sous tous les angles, qui offrent de multiples lectures et surprises. Le jeu d'ombre et de lumière ajoute un poids, un mystère, une gravité et un sérieux qui conviennent à la fonction commémorative du lieu, le tout sans mièvrerie.

The Dock Building
Vancouver, C.-B.

MGA | MICHAEL GREEN ARCHITECTURE
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : MGA | MICHAEL GREEN ARCHITECTURE

Installé harmonieusement parmi les quais, ce bâtiment utilitaire repose sur les rives de Vancouver comme un bateau sur l'eau. De sa forme simple et de son organisation efficace découle une expérience architecturale à la fois poétique et pratique. Modeste, il affiche une composition et un choix de matériaux mûrement réfléchis sur presque tous les plans. Pour ainsi dire : parfois, moins, c'est plus qu'assez.

Bibliothèque Springdale et parc Komagata Maru
Brampton, Ont.

RDH Architects (RDHA)
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : Tyler Sharp, RDH Architects (RDHA)

Le jury salue l'effet d'heureuse surprise de cette bibliothèque de banlieue. Dehors, les visiteurs peuvent apprécier le souci du détail : la gracilité des colonnes, la minceur du toit. Les trois cours extérieures incarnent des stratégies visant à ce que l'aménagement paysager trouve écho à l'intérieur et que différents types d'expériences aient lieu. L'intérieur offre une rencontre inattendue avec les oculus ainsi que des vues magiques dans l'ensemble de l'espace. Cet édifice empreint de confiance et de compétence célèbre sans gêne la banlieue, ce qui en fait une contribution civique dont les autorités de Brampton peuvent être fières.

Centre aquatique de l'Université de Colombie-Britannique
Vancouver, C.-B.

MJMA et Acton Ostry Architects
ARCHITECTE(S) CONCEPTEUR(S) : MJMA et Acton Ostry Architects

Ce bâtiment universitaire se distingue par son intérieur lumineux, qui donne au visiteur l'impression de se trouver dans une tente blanche en plein été, quelle que soit la saison. De l'extérieur, le centre transforme la natation en un événement exubérant qui attire les passants et anime le campus. La nette division des bassins et des espaces utilitaires en trois zones est intelligemment renforcée par l'organisation structurale, en particulier par les colonnes sculptées en Y et les plafonds inclinés.

VOIR LA CÉLÉBRATION VIRTUELLE DES MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE ET DES MÉDAILLES DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN ARCHITECTURE DU PAYSAGE DE 2020, TENUE LE 8 DÉCEMBRE.

Crédits photos : https://raic.org/awards/governor_generals---2020-recipients

Prix nationaux de design urbain

LAURÉATS

Expansion urbaine topographique
Toronto, Ont.

Catégorie de prix : Projet étudiants

Responsable : Qiwei Song (Université de Toronto)

Un projet de thèse qui illustre le caractère interdisciplinaire et la capacité de résolution de problèmes du design urbain. Il propose une belle solution topographique au lotissement improvisé sur les collines autour de Mexico. Les concepts du design offrent de manière convaincante des avantages sociaux, écologiques, économiques et culturels à la communauté.

Accès mécanisé à la vallée riveraine
Edmonton, Alb.

Catégorie de prix : Projets d'aménagements municipaux

Firme responsable : DIALOG

Un ensemble joliment conçu de structures bâties, d'espaces verts et d'art public qui relie avec succès le centre-ville d'Edmonton à la vallée de la rivière. La juxtaposition des attributs du paysage – en particulier ses qualités topographiques et visuelles – et les détails architecturaux et la matérialité du milieu urbain sont convaincants. La façon dont le projet intègre également diverses infrastructures existantes, comme les sentiers piétons-cyclistes et les voies routières, en une expérience cohérente est remarquable.

18 nuances de gai
Montréal, Qc

Catégorie de prix : Fragments urbains

Firme responsable : Claude Cormier et Associés

Bien qu'il soit impossible de reproduire l'impact immédiat et la nouveauté du projet original des "boules roses" de la Sainte-Catherine, cette deuxième version est plus finement exécutée et répond à un plus large éventail de préoccupations en cause dans la conception d'une infrastructure permanente de paysage urbain. Le degré d'implication de la communauté est louable, tout comme la planification poussée développée pour le financement, la gestion et la mise en œuvre continus du projet.

Les abris pour se réchauffer
Winnipeg, Man.

Catégorie de prix : Initiatives communautaires

Firme responsable : Sputnik Architecture Inc. & The Forks Renewal Corporation

Menée par des professionnels du design de Winnipeg, cette initiative a joui de la participation continue de la collectivité et du soutien de The Forks (une organisation reliée à la ville). Elle s'est développée au fil du temps, a impliqué de nombreux designers et artistes, et a attiré l'attention nationale et internationale sur le milieu du design en plein essor de Winnipeg.

Plan d'intervention pour le confort et la sécurité des piétons et cyclistes dans le Vieux-Québec
Québec, Qc

Catégorie de prix : Plan de design urbain

Firme responsable : Groupe A / Annexe U

Le plan reflète l'histoire, la topographie, le climat et la forme bâtie uniques du Vieux-Québec et le considère du point de vue du cycliste. Bien qu'il ne s'agisse certainement pas d'un modèle normalisé, le plan fournit un exemple de la manière dont d'autres villes et municipalités pourraient planifier avec succès pour les piétons et les cyclistes.

Maison Casey
Toronto, Ont.

Catégorie de prix : Architecture urbaine

Firme responsable : Hariri Pontarini Architects

La Maison Casey est un exemple d'architecture urbaine extrêmement bien exécutée et soigneusement équilibrée. La masse, l'articulation volumétrique et le placement des matériaux sont particulièrement bien pensés. Cela permet d'atteindre un rare équilibre entre la mise en valeur respectueuse d'un bâtiment de petite taille et une nouvelle identité globale distincte. Le parti conceptuel est communiqué et n'est pas surestimé. L'utilisation d'un petit écran végétalisé sur l'élévation nord complète bien la modulation des fenêtres et ajoute de manière significative à la cohésion de la rue.

Corridor de biodiversité, Arrondissement de Saint-Laurent, Montréal
Montréal, Qc

Catégorie de prix : Prix du développement durable

Firme responsable : civiliti, LAND Italia, Table Architecture et Biodiversité conseil

Une équipe multidisciplinaire diversifiée a élaboré un plan sur vingt ans visant à transformer un corridor de services publics stérile en un corridor de biodiversité. Très créatif, le plan fonctionne à différentes échelles et par-delà les limites de propriété et les utilisations des terres. Les plans, les coupes transversales et les rendus communiquent un caractère paysager fort et un niveau de commodités élevé.

CERTIFICATS DE MÉRITE

Le filtre de drainage pour les Everglades
Toronto, Ont.

Catégorie de prix : Projet étudiants

Responsables : Qiwei Song, Meikang Li et Chaoyi Cui (Université de Toronto)

Concept assez complet dans son intégration de stratégies de biofiltration innovantes à une diversité d'échelles spatiales élargies et complémentaires. La représentation des qualités expérientielles et visuelles de ce qui est avant tout une proposition d'infrastructures écologique est louable.

Parc Berczy
Toronto, Ont.

Catégorie de prix : Projets d'aménagements municipaux

Firme responsable : Claude Cormier et Associés

Le véritable succès de ce design réside dans la "triangulation" de multiples groupes d'utilisateurs, les conditions limitrophes et la reconnaissance des besoins des piétons. Bien que la fontaine canine soit le point central – ou l'élément clé – de nombreux gestes de design sous-jacents font que ce parc est bien plus que la somme de ses parties.

Domaine public du nord-est du quartier de la Bourse
Winnipeg, Man.

Catégorie de prix : Projets d'aménagements municipaux

Firme responsable : HTFC Planning & Design in collaboration avec WSP Engineering, la Ville de Winnipeg & CentreVenture Development Corporation

Ce projet illustre la mise en œuvre systématique d'un plan de design urbain sur plusieurs années afin de créer des avantages importants pour la collectivité. La vision de l'équipe de conception, axée sur les personnes d'abord et la collaboration multipartite, a permis de créer un domaine public de grande qualité. Cet investissement du secteur public a suscité un intérêt accru du secteur privé et favorisé la revitalisation dans un secteur sous-utilisé.

L'amélioration du passage souterrain de la 4e rue SO
Calgary, Alb.

Catégorie de prix : Fragments urbains

Firme responsable : the marc boutin architectural collaborative inc.

Ce design discret a le potentiel de transformer une expérience piétonnière désagréable en quelque chose de positif. L'utilisation d'un éclairage dynamique pour refléter le mouvement des piétons est un point fort du concept. L'éclairage est tout autant un élément artistique qu'un élément d'amélioration de la sécurité et des infrastructures.

Bibliothèque Springdale et parc Komagata Maru
Brampton, Ont.

Catégorie de prix : Architecture urbaine

Firme responsable : RDH Architects (RDHA)

L'un des points forts de ce projet est l'intégration et l'estompage délibéré de l'architecture paysagiste et de l'architecture. Le design combiné illustre clairement la valeur du design urbain et son potentiel pour améliorer même les environnements suburbains les plus banals.

Voir la célébration virtuelle des Prix nationaux de design urbain de 2020, tenue le 9 décembre.

2020

Crédits photos : https://raic.org/raic/national-urban-design-awards---2020-recipients

Médaille étudiante

Architecture Canada décerne annuellement la Médaille étudiante au finissant ou à la finissante du programme professionnel de chaque école universitaire d'architecture agréée du Canada qui, de l'avis du corps professoral de son école, a obtenu les meilleurs résultats académiques ou a réalisé le meilleur projet final de sa promotion. Le processus d'attribution de la Médaille doit être défini et incorporé dans la charte ou les règlements administratifs de l'école.

Lauréats de 2020 :

École d'architecture	Médaillé
University of British Columbia	Vincent Perron
University of Waterloo	Joanne Yau
McGill University	Starr Wang
Université Laval	Thibault Nguyen
University of Toronto	Jonathan David Miura
Carleton University	Scott Normand
University of Manitoba	Benjamin Greenwood
Université de Montréal	Camille Chartray
Dalhousie University	Matthew Gillingham
Ryerson University	Marianna Maya Orzechowska

Tableau d'honneur

Le tableau d'honneur souligne le mérite des étudiants d'un programme d'architecture agréé du Canada qui se sont classés parmi les 10 % des meilleurs finissants de leur promotion.

Pour chaque école d'architecture, un maximum de quatre étudiants qui se sont classés dans les 10 pour cent des meilleurs finissants de leur promotion recevront des certificats d'inscription du tableau d'honneur de l'IRAC. De plus, le meilleur étudiant recevra la Médaille étudiante.

La sélection des étudiants à inscrire au Tableau d'honneur se fait selon un processus d'évaluation établi par les statuts ou les règlements de chaque École.

Lauréats de 2020

École d'architecture	Tableau d'honneur
University of British Columbia	Vincent Perron Emily Kazanowski Jesse Martyn Sarah Klym
Dalhousie University	Matthew Gillingham Kelly Cameron Ryan Dewolde Caleb McGinn Sebastien Sarrazin
University of Waterloo	Joanne Yau Evelyn Hofmann Daniel Abad Jason McMillan
McGill University	Starr Wang David Auerbach Mathilde Chauvin-Amyot Timothee De Toldi John Jin Woo Han
Université Laval	Thibault Nguyen Mélissa Mailhot Maxime Nadon-Roger Audrey Martel-Labrador
University of Toronto	Jonathan David Miura Jacquelyn Bortolussi Rosa Newman Briana-Nicole Zitella
Carleton University	Scott Normand Katherine Gillis Christine Ellis Wong Luke Rivet
University of Manitoba	Benjamin Greenwood Connery Friesen Jessica Piper Alyssa Hornick Victoria Lovell
Université de Montréal	Camille Chartray Maxime Savoie Alexandra Dion-Fortin Alexandra Swan
Ryerson University	Marianna Maya Orzechowska Alex Caskey Kate Korotayeva Michael Mazurkiewicz Gregor Tratnik

Le Collège des fellows de l'Institut royal d'architecture du Canada est formé des membres de l'Institut dont la candidature a été approuvée par le conseil d'administration de l'IRAC et à qui le Collège des fellows a conféré le titre de fellow conformément aux règlements du Collège. Les fellows et les fellows honoraires sont connus collectivement sous le nom de Collège des fellows.

Collège des fellows
Rapport de la chancelière

Je suis honorée d'avoir été élue chancelière en 2020 et je suis reconnaissante de pouvoir travailler avec des personnes expérimentées et attentionnées dans toute l'organisation.

En 2020, le Collège a accueilli 31 nouveaux fellows de la grandeur du pays, dont 14 s'identifiant comme femmes. Ces collègues ont été reconnus pour leurs contributions à notre profession, à nos institutions et à nos communautés. Collectivement, ils se sont faits les champions de l'excellence dans la sensibilisation, la conception, la gestion de la conception et leurs recherches. Nous avons également admis au Collège quatre fellows honoraires pour leurs contributions exemplaires sur la scène internationale.

Ces nouveaux fellows seront intronisés lors d'une cérémonie en ligne en 2021. Je les félicite tous et les remercie pour leurs contributions.

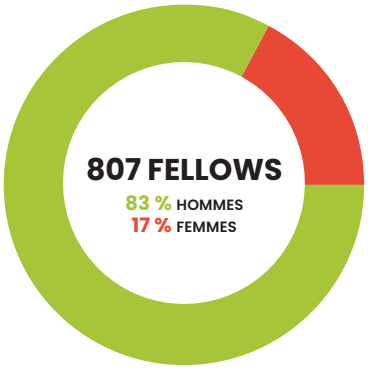

Le Collège des fellows poursuit la conversation sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans notre institution et reste déterminé à faire avancer cette initiative au fil des ans. Dans le cadre de notre engagement à mieux comprendre et à améliorer la diversité du Collège, nous avons l'intention de mettre en place un système de collecte et de suivi des données plus robuste. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi la discussion sur le terme « fellow » que plusieurs considèrent comme un obstacle à l'inclusivité. Nous savons d'après vos commentaires que les convictions sont solides des deux côtés et nous sommes déterminés à trouver une solution.

Nous avons célébré les lauréats des Prix de l'IRAC, des Prix nationaux de design urbain et des Médailles du gouverneur général en architecture lors de trois événements tenus en ligne en décembre. Ce fut agréable de réfléchir à l'excellence des contributions des personnes, des projets et des firmes primés. Le format en ligne des cérémonies a permis à un plus grand nombre de personnes de se joindre à nous, de toutes les régions du pays.

Le Prix international de l'IRAC initialement prévu pour 2021 a été reporté en 2022 en raison des restrictions imposées par la pandémie. Le Comité de suivi est en train de préparer la prochaine édition et de s'assurer que les modalités du Prix restent fidèles à la vision originale, à savoir que la grande architecture transforme la société en promouvant les valeurs humanistes d'équité sociale, de respect et d'inclusivité et en créant des environnements qui favorisent le bien-être de toutes les personnes.

Nous avons encore beaucoup à accomplir et nous sommes prêts à relever le défi. Je remercie les membres du Collège et de l'Institut, du personnel de l'IRAC et de son conseil d'administration et de son conseil exécutif, tout comme les présidents des comités régionaux et les membres du comité national du Collège pour leur apport inestimable. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos points de vue et vos commentaires sur toute question qui vous intéresse.

Merci,

Susan Ruptash FRAIC
Chancelière du Collège des fellows

COMITÉ NATIONAL

Le chancelier et le Comité national du Collège des fellows administrent les affaires du Collège des fellows.

Le comité national est formé de la chancelière, du doyen et du registraire, qui sont élus par les fellows, ainsi que de deux présidents sortants de l'Institut royal d'architecture du Canada qui ont terminé leur mandat au sein du conseil d'administration de l'IRAC. Les mandats des anciens présidents sont de deux ans.

Chancelier & Chancelière : Diarmuid Nash, PP/FRAIC, remplacé par Susan Ruptash, FRAIC (en juin 2020)

Doyen : Thomas Emodi, FRAIC

Registraire : Claudio Brun del Re, FRAIC

Anciens présidents : Samuel Oboh, PP/FRAIC et Wayne DeAngelis, PP/FRAIC

PRÉSIDENTS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités consultatifs régionaux du Collège des fellows fournissent une rétroaction régionale, jouent un rôle important dans la nomination des nouveaux fellows et organisent des activités locales

Atlantique : Edmond Koch, FRAIC

Québec : C. Hamelin Lalonde, FIRAC

Ontario : Gerrie Doyle, FRAIC and David Caulfeild, FRAIC (Nord-est & Nunavut)

Ontario : Mary Jane Finlayson, FRAIC (Sud-ouest)

Manitoba : Donald Oliver, FRAIC

Saskatchewan : Derek E. Kindrachuk, FRAIC

Alberta et Territoires du Nord-Ouest : Amir Hemani, FRAIC,

COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON : Sebastian Butler, FRAIC /Yukon

Chapitre de Victoria : Terence J. Williams, PP/FRAIC

FELLOWS DE 2020

Un fellow est un membre de l'Institut qui s'est distingué sur le plan professionnel ou qui a rendu des services insignes à la profession ou à la collectivité.

Les fellows de 2020 sont :

Monica Adair
Edward Applebaum
D'Arcy Arthurs
Ila Berman
James Carter-Huffman
Coben Christiansen
Anne Cormier
Ana-Francisca de la Mora Campos
Cynthia Dovell
Joyce M. Drohan
Richard F. Evans
Arthur James Finlayson
Melissa Higgs
Bernard Jin
Michel Lauzon
Christine Leu
Alex Leung
Gail Little
Tracey Mactavish
J. Ronald Mar
Daniel McNeil
David R. Mungall
Jan Pierzchajlo
Paul Sapounzi
Heather Semple
Maurice Soulodre
Patti Swanson
Mary Tremain
Brian Wakelin
Lynne Wilson Orr
James Jeffrey Youck

Un hommage sera rendu aux fellows 2020 lors d'une célébration virtuelle, en juin 2021.

Tous les fellows seront invités à assister à une cérémonie d'intronisation en personne à une date ultérieure, dans le respect des règlements et directives de santé.

FELLOWS HONORAIRES

Les fellows honoraires de 2020 incarnent le rôle que jouent les architectes dans la vie publique à travers le monde et la diversité évolutive de la profession.

Les fellows honoraires de 2020 sont :

Kevin Hydes, Hon. FRAIC

Mickey Jacob, Hon. FRAIC

Mariam Kamara, Hon. FRAIC

Lenore Lucey, Hon. FRAIC

2020

Événements et résautage

Conférence sur l'architecture de l'IRAC

La **Conférence sur l'architecture de l'IRAC 2020** qui devait à l'origine se tenir à Edmonton est vite passée en mode virtuel – en six semaines seulement – en raison de la pandémie de COVID-19. Nous sommes fiers d'avoir pu reconnaître les contributions des présentateurs, malgré l'impossibilité de tenir l'événement en personne, et nous les remercions d'avoir voulu s'engager dans le nouveau format virtuel.

La Conférence a réuni des professionnels qui en étaient à toutes les étapes de leurs carrières dans le cadre de 18 séances de formation structurée sur divers sujets et présentées par des spécialistes du domaine. Nouveauté en 2020, l'IRAC a offert un format hybride de séances en direct et de séances à la demande, ce qui a donné aux participants la flexibilité nécessaire pour suivre des activités de formation au moment qui leur convenait.

Comme autre première, toutes les séances de la conférence ont été archivées dans le système de gestion de la formation continue de l'IRAC jusqu'au 31 décembre 2021 – il en sera de même pour la Conférence virtuelle de 2021.

Pour des raisons d'ordre financier, l'IRAC a offert aux délégués une politique de remboursement flexible pour la Conférence sur l'architecture de 2020. Ainsi, ils ont eu le choix d'appliquer leur inscription à la Conférence sur l'architecture 2021 ou à la Conférence virtuelle sur l'architecture 2020 ou de recevoir un remboursement complet.

Au total, 276 personnes ont participé à la Conférence virtuelle sur l'architecture inaugurale qui a eu lieu le 4 juin 2020.

Sommet académique IRAC + CCÉUA

En partenariat avec le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA), l'IRAC a présenté le premier Sommet académique virtuel sur l'architecture les 9 et 10 juillet 2020. Les écoles d'architecture y ont présenté douze mémoires faisant état des dernières recherches d'universitaires et de praticiens canadiens dans les domaines de l'architecture et du design.

Les mémoires ont été présentés dans le cadre de deux séances par jour avec modérateur, pour un total de six heures et ont porté sur les sujets suivants :

- Construire un monde durable
- Pédagogies pratiques
- Nouveaux paradigmes machine
- Étendre la conversation

L'IRAC remercie le CCÉUA pour son leadership et sa collaboration et espère que cet événement deviendra annuel.

Congrès sur l'architecture

L'IRAC a présenté virtuellement le congrès sur l'architecture *Prendre action : Une conversation sur l'action climatique et l'architecture au Canada* le lundi 5 octobre, en célébration de la journée mondiale de l'architecture 2020. L'événement était le premier d'une série d'activités qui forment ensemble le Congrès sur l'architecture : Action climatique et architecture au Canada.

Quatre-vingt-dix personnes ont participé à l'événement en direct de 90 minutes. La séance a commencé par un mot de bienvenue et de reconnaissance du territoire et de la terre prononcé par John Brown, président du conseil d'administration de l'IRAC, suivi d'une introduction par Mona Lemoine, présidente du Comité sur les environnements régénératifs de l'IRAC. Elle en a profité pour décrire le but du Congrès 2021 qui est de « susciter, de créer et de partager » de l'information sur le point de rencontre de l'architecture et de l'environnement et sur le travail menant à l'élaboration d'un plan d'action climatique pour l'IRAC.

PRENDRE ACTIONS : SUR CONVERSATION SUR L'ACTION CLIMATIQUE ET L'ARCHITECTURE AU CANADA

Quatre spécialistes de l'action climatique et de l'architecture ont été invités à présenter leurs recherches et leurs expériences relatives à l'un des quatre sujets du congrès. La séance s'est terminée par une période de discussion et de questions animée par le journaliste environnemental international Stephen Leahy.

La séance a été entièrement enregistrée et il est possible de la visualiser en préparation du congrès inaugural sur l'architecture de 2021.

L'IRAC remercie les membres du comité directeur du congrès pour leur aide inestimable dans l'organisation de cet événement :

- Louis Conway
- Bianca Dahlman
- Ian Ellingham
- Mona Lemoine
- Joanne Perdue

RAIC Connects

Après s'y être préparé pendant plus d'un an, l'IRAC a lancé **IRAC Connects** le 5 octobre 2020 – soulignant la Journée mondiale de l'architecture – dans le but d'améliorer les liens entre les membres et de favoriser des conversations significatives au sein de la profession. L'accès à la plateforme est gratuit pour les membres de toutes catégories.

Depuis son lancement, les billets de discussion ont porté sur divers sujets dont les tendances en matière d'approvisionnement, les réponses du design à la COVID, le processus de délivrance des permis au Canada, le travail à domicile pour les architectes en période de pandémie et l'utilisation du bois massif. En plus d'accueillir les membres de l'IRAC, la plateforme compte plus de vingt autres communautés, notamment des groupes centrés sur des sujets particuliers comme la relève professionnelle et l'action climatique, des groupes de travail pour les comités, les sections régionales et le programme Syllabus de l'IRAC.

Foire des connaissances de l'industrie de l'IRAC 2020

La **Foire des connaissances de l'industrie** a été une ressource gratuite permettant à nos membres d'assister à des séances de formation innovantes avec des leaders de l'industrie, dans un environnement qui convenait à différents horaires. Les participants ont eu accès à la Foire du 2 au 30 novembre 2020 par l'entremise de la plateforme du Système de gestion de la formation continue de l'IRAC. De plus, les membres participants ont eu l'occasion de s'entretenir ensemble et d'échanger par le biais de babillards et de séances de questions et réponses tout au long du mois de novembre. L'événement inaugural a connu un grand succès avec la participation de 25 entreprises de l'industrie et de 497 personnes.

Médias sociaux

L'IRAC a continué d'étendre sa portée et de renforcer son engagement sur toutes ses plateformes de médias sociaux en 2020, avec un succès particulier sur LinkedIn. Le mois de juin a été le plus fructueux de l'année sur le plan de l'engagement des utilisateurs et on y a compté 59 000 impressions Twitter, principalement en raison de la couverture en continu de la Conférence de l'IRAC sur l'architecture. Le nombre total d'abonnés sur tous les canaux de médias sociaux s'est établi à 16 019, comparativement à 12 237 à la fin de l'année précédente. L'IRAC a également revitalisé son plan de médias sociaux et son système d'ordonnancement, ce qui lui a permis d'afficher des messages diversifiés et intéressants sur toutes ses plateformes.

Chapitres de l'IRAC

Le modèle des réseaux de chapitres a poursuivi sa croissance en 2020 avec la Nouvelle-Écosse. Le modèle sert à renforcer l'organisation et à mieux répondre aux besoins de ses membres en matière de sensibilisation, d'éducation et de réseautage – tout en lui permettant de réaliser sa mission et sa vision. Le chapitre de la Nouvelle-Écosse a été lancé en janvier 2020, en même temps que le réseau de la municipalité régionale d'Halifax.

Bien que la pandémie ait mis sur pause les réunions et les événements en personne dès le mois de mars, le réseau a réussi à transférer ses activités sur des plateformes en ligne.

IRAC C.-B.

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada
BRITISH COLUMBIA
COLOMBIE-BRITANNIQUE

Présidente : Carrie Smart, AIBC, MRAIC, LEED, AP

Trois réseaux :
Metro Vancouver, Mid-Island, et Victoria

Metro Vancouver

Présidents intérimaires : Sean Ruthen, FRAIC et Giovanna Boniface (employée de l'IRAC) – *Janvier à septembre*

Président : Manoochehr Azizi, AIBC, MRAIC – *Septembre à décembre*

Réseau de Mid-Island

Présidente : Angela YP Quek, AIBC, MRAIC, PEAI

Réseau de Victoria

Présidente : Carrie Smart, AIBC, MRAIC, LEED AP

Principales initiatives et activités :

- #RAICBCVOTES – Le chapitre de la C.-B. de l'IRAC a envoyé des lettres aux chefs des partis officiels sur les thèmes de la durabilité et de la résilience, des Premières Nations et d'une politique de l'architecture pour le Canada et elle a fourni aux membres des modèles de lettres à utiliser. L'IRAC a reçu deux réponses, l'une du parti libéral et l'autre du NPD de la province. Ces réponses ont été partagées comme ressources #RAICBCVOTES dans la communauté de la section de la Colombie-Britannique d'IRAC Connects.
- Création de la communauté des membres de la C.-B. de l'IRAC dans la plateforme IRAC Connects.
- Envoi d'une lettre d'appui au Plan d'action d'urgence climatique de la ville de Vancouver. De plus, le réseau de Metro Vancouver a envoyé une lettre au maire Kennedy Steward pour exprimer le soutien à ce Plan d'action. Le conseil municipal a approuvé le plan le 17 novembre 2020.

IRAC ALBERTA

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada
ALBERTA

Présidente : Cynthia Dovell AAA, OAA, MRAIC

Deux réseaux :
Calgary et Edmonton

Réseau de Calgary

Co-présidents: Jay Boyce, AAA, AIBC, MRAIC, WELL AP et Brent Welty, AAA, AIBC, MRAIC, LEED AP
Secrétaire : Dr. Henry Tsang, OAQ, MRAIC, LEED GA, WELL AP

Réseau d'Edmonton

Présidente : Cynthia Dovell AAA, OAA, MRAIC – *Janvier à mars*

Présidente : Mindy Tindall, MRAIC – *Mars à décembre*

Principales initiatives et activités :

- Conversation de fellows en mode virtuel avec Barry Johns, FRAIC, et Trevor Boddy, FRAIC
- Les réunions du réseau se sont poursuivies en mode virtuel pendant la pandémie
- Envoi d'un bulletin mensuel aux membres pour partager des ressources éducatives et professionnelles

IRAC N.-É.

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada
NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Président : Ron LeLievre B.Arch, NSAA (Retired), FRAIC

Réseau d'Halifax

Président intérimaire : Ron LeLievre – *Janvier à septembre*

Président : Salah Afifi NSAA, MRAIC – *Septembre à décembre*

Principales initiatives et activités :

- Création du réseau d'Halifax
- Engagement d'un comité directeur local
- Planification initiale du programme Architecture pour jeunes lecteurs de l'IRAC.

Les réseaux des chapitres se sont réunis régulièrement et ont été dirigés par des bénévoles engagés, soutenus par le personnel de l'IRAC. L'IRAC remercie tous les bénévoles qui contribuent aux chapitres et aux réseaux.

Comités et groupes de travail

L'IRAC remercie tous les bénévoles pour leur participation, leur soutien et leurs précieuses contributions qui appuient le travail de l'organisation. Les efforts combinés des employés et des bénévoles ont renforcé l'IRAC. Merci!

COMITÉ SUR LES ENVIRONNEMENTS RÉGÉNÉRATIFS

Après l'adoption par l'IRAC de la Résolution pour une action urgente et soutenue en matière de climat et de santé écologique, en octobre 2019, le comité sur les environnements régénératifs (CER) présidé par Mona Lemoine, AIBC, MRAIC, LEED AP BD+C, RELi AP, a joué un rôle déterminant dans la planification et le développement du Congrès sur l'architecture 2021 de l'IRAC : Action climatique et architecture au Canada. Ainsi, deux membres du CER ont été inclus au comité directeur du congrès et ont donné leurs points de vue. Le CER a également aidé le chapitre de la Colombie-Britannique à rédiger une lettre d'appui à la ville de Vancouver en réponse à son Plan d'action d'urgence climatique.

GROUPE DE TRAVAIL AUTOCHTONE

Le groupe de travail autochtone (GTA) de l'IRAC, présidé par Patrick Luugigyoo Stewart (Nisga'a), Ph. D., MRAIC, cherche des façons de stimuler et de promouvoir la conception autochtone au Canada. Il a pour mission de défendre les intérêts des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits de ce pays. Le groupe de travail a consacré la seconde moitié de l'année 2020 à organiser le deuxième Symposium international de l'IRAC sur l'architecture et le design autochtones, qui se tiendra en marge de la Conférence sur l'architecture de l'IRAC, en juin 2021. Les membres se réunissent une fois par mois pour discuter de questions reliées au point de rencontre de la pratique de l'architecture et des communautés et des connaissances autochtones. En collaboration avec le personnel des opérations de l'IRAC, le GTA a participé à la création d'une nouvelle ressource, le Répertoire des membres autochtones de l'IRAC.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION DE L'IRAC

À sa réunion de février 2020, le conseil d'administration de l'IRAC a adopté une résolution visant à créer un groupe de travail sur la vérité et la réconciliation pour faciliter les mesures durables qui favoriseront la réconciliation au sein de la profession. Il a nommé Patrick Stewart, MRAIC, et Alfred Waugh, MRAIC, comme coprésidents de ce groupe de travail et Jill Stoner et Dale Taylor comme agents de liaison avec le conseil d'administration. Le groupe de travail examinera le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, le rapport « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », ainsi que la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, puis il formulera des recommandations quant aux mesures concrètes que l'IRAC devrait mettre en place au cours des cinq prochaines années.

RELÈVE PROFESSIONNELLE

En 2020, le comité IRAC RP a organisé une rencontre ouverte pour stimuler la discussion sur des sujets pertinents et d'intérêt, ainsi qu'une séance sur les façons d'éviter l'épuisement professionnel dans le cadre de la Conférence sur l'architecture. En septembre 2020, l'IRAC a transformé le comité Relève professionnelle en une structure dans laquelle la relève professionnelle est présente dans toutes les activités opérationnelles de l'IRAC. Les membres de l'ancien comité IRAC RP ont été intégrés à d'autres comités de l'IRAC pour soutenir la relève professionnelle d'une manière plus holistique dans toute l'organisation. L'IRAC remercie tous les membres du comité IRAC RP pour leur travail de soutien aux étudiants, aux stagiaires et aux architectes nouvellement admis dans la profession.

COMITÉ D'AIDE À LA PRATIQUE

Le nouveau Manuel canadien de pratique de l'architecture a fait l'objet d'un effort considérable du personnel d'aide à la pratique en 2020. Le Comité d'aide à la pratique de l'IRAC a poursuivi le travail d'élaboration et de mise à jour des documents contractuels relatifs aux services d'architecture. Il a également préparé, aux fins de leur publication en 2021, un nouveau formulaire de convention supplémentaire pour services additionnels et amendements au contrat; une convention-cadre du document 6 pour une relation de type offre permanente avec un client; et un contrat de services professionnels qui reconnaît la gamme étendue des services offerts par les architectes. Par ailleurs, le comité s'est engagé dans une initiative de sensibilisation pour remédier aux lacunes dans les normes de conception des installations de soins de longue durée qui ont été mises en évidence par la pandémie de COVID-19. Avec un mandat actualisé et un appel à des volontaires supplémentaires en 2021, le comité a des plans ambitieux pour développer des ressources supplémentaires afin de soutenir les architectes en exercice.

2020

Promotion et défense des intérêts

En 2020, le volet promotion et défense des intérêts a joué un rôle prédominant dans les communications de l'IRAC, en commençant par les messages fréquents reliés à la COVID-19 et en poursuivant dans la même veine pendant toute l'année. Depuis lors, l'IRAC a lancé un message de sensibilisation et d'engagement mensuel pour informer les membres de ses initiatives et des occasions qui se présentent et pour partager des ressources reliées à son travail.

Activités de l'IRAC spécifiques à la COVID-19

L'impact sur les personnes, les familles, les milieux de travail et les collectivités a été profond. La pandémie a perturbé une grande partie des activités de l'IRAC en 2020 et se poursuit en 2021. Pour soutenir ses membres pendant la pandémie, l'IRAC :

- a centré ses efforts sur l'écoute des membres et leur a offert des ressources et du soutien à la demande pendant des périodes sans précédent;
- a accordé la priorité à la sécurité et au bien-être des employés, des bénévoles, des membres et des parties prenantes tout en donnant l'accès en temps opportun à l'information pertinente;
- a partagé activement l'information pour aider les membres et a compté près de 2900 consultations sur la page COVID-19 : Mises à jour, information et promotion et défense des intérêts dans les 10 jours suivant son lancement. Pendant l'année, la page a été consultée plus de 8500 fois par les visiteurs de la page d'accueil du site de l'IRAC;
- a suivi les conseils des autorités gouvernements et des organismes de santé publique en adoptant le travail à distance pour le personnel du bureau d'Ottawa. Notre personnel dévoué a fait la transition vers des activités entièrement virtuelles et nous a permis de maintenir nos activités dans les circonstances;
- a présenté tous ses événements de 2020 en mode virtuel et a poursuivi cette pratique depuis lors;
- a mené des sondages rapides Pulse pour rester à jour sur les questions d'importance pour les professionnels de l'architecture et du design. Les réponses et les commentaires ont servi à orienter nos activités de promotion et défense des intérêts et à créer des ressources additionnelles pour les architectes en exercice;
- a tenu le premier forum virtuel Town Hall avec le président de l'IRAC, une activité visant à partager l'information, les expériences, les défis et les solutions pendant la pandémie;

A sensibilisé le gouvernement :

- par l'envoi de lettres au ministre des Finances pour défendre les enjeux suivants :
  - ➔ un allégement économique accessible aux architectes et aux firmes d'architecture de toutes tailles;
  - ➔ un soutien financier pour les associations à but non lucratif;
  - ➔ une reprise de l'activité économique pour le secteur de l'architecture et de la construction;
  - ➔ la reprise des projets et des demandes de propositions;
- et par l'envoi de lettres pour souligner les réponses aux sondages et les demandes relatives aux flux de trésorerie, au soutien des ressources humaines, aux problèmes de sécurité sur les chantiers, à l'accès à la technologie et au soutien à la santé mentale;

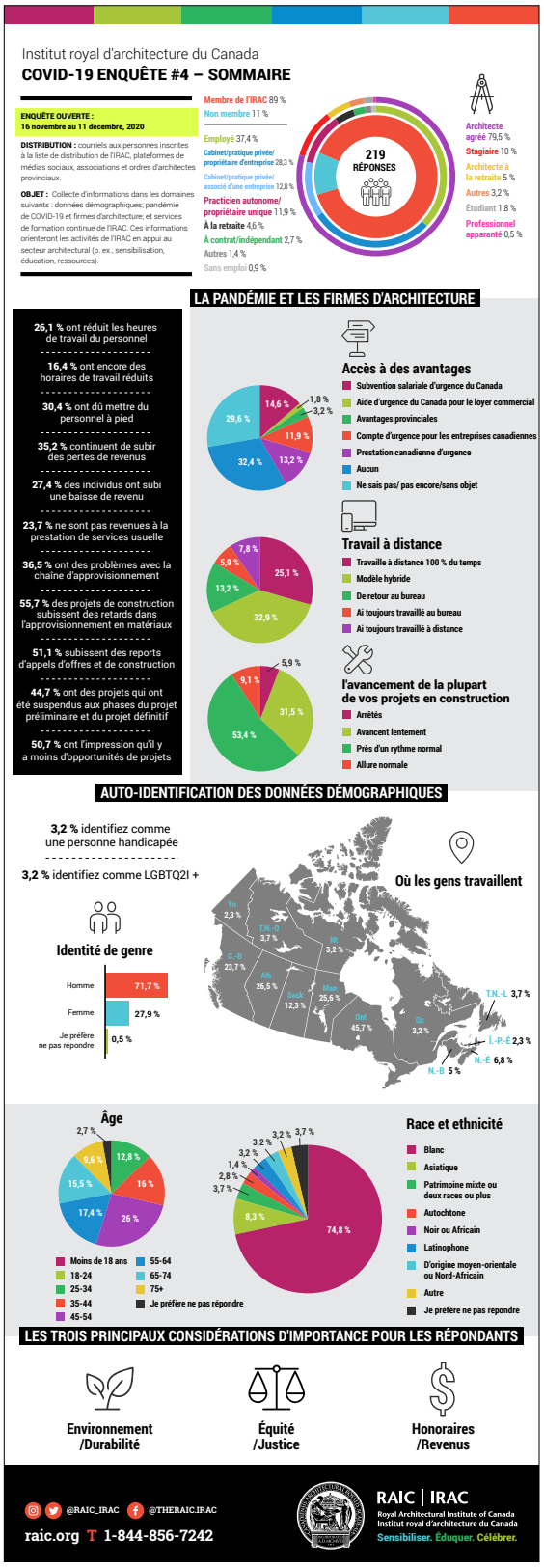

Covid-19 Enquête #4 – Sommaire

Ressources pour la pratique :

- a lancé des webinaires gratuits sur les pratiques en réponse aux besoins exprimés par les membres, et des centaines d'entre eux ont participé aux cinq premières séances, en anglais seulement :
  - *Coping with COVID-19* webinar (co-hosted with Anxiety Canada)
  - *Everyday Mindfulness for Architects COVID-19: FAQ Practice Questions*
  - *Financial Management during COVID-19*
  - *Working from Home During the Pandemic: Claiming Home Office Expenses in the COVID-10 Era*

Projet mené en collaboration :

- Dans les premières semaines de la pandémie, l'IRAC s'est associé avec l'Institut canadien des urbanistes pour envisager une collaboration visant à soutenir les rues principales canadiennes. Le Concours d'aménagement de rues principales a été le résultat de cette collaboration qui a obtenu l'appui de neuf autres organisations de premier plan.
  - Le concours d'aménagement des rues principales a été un effort coordonné d'engagement pour tous les Canadiens intéressés par le design afin d'envisager l'avenir des rues principales. Les participants ont été invités à élaborer des solutions de conception novatrices, responsables, durables et résistantes pour les rues principales du Canada, qui pourront être mises en œuvre pendant la reprise et après la pandémie. Plus de 50 designs ont été publiés dans le Livre de jeu du défi du design, un document en libre accès destiné à être utilisé par les communautés, les municipalités, les concepteurs et les créateurs de lieux. Le Livre de jeu présente des interventions créatives et pratiques pour nous aider à reconstruire mieux que jamais.

Équité et justice

- À la suite du décès de George Floyd, le 28 mai 2020, l'IRAC a publié une première déclaration concernant le racisme systémique et les protestations subséquentes dues à des gestes injustes ou à l'inaction. S'appuyant sur ce commentaire initial, l'IRAC a précisé ultérieurement qu'il se tenait solidaire des Noirs des États-Unis et du Canada. En tant que profession, nous devons nous engager à respecter nos valeurs qui comprennent l'égalité, la justice, la diversité et l'inclusion. L'IRAC s'est engagé à travailler à l'élaboration d'une stratégie qui assure que l'organisme s'oppose au racisme et à l'oppression - et une récente planification stratégique avec le conseil d'administration et le personnel de l'IRAC a validé ces priorités.
- L'IRAC comprend qu'il doit se repositionner sur les questions d'équité et de justice, notamment :
  - en élargissant la participation à l'IRAC;
  - en étendant l'accès à l'IRAC;
  - en intégrant l'équité et la justice dans son infrastructure, ses programmes et ses services.
- Dans la seconde moitié de 2020, l'IRAC a commenté à développer le cadre d'un plan d'action intitulé Promouvoir l'équité et la justice. Parmi les autres activités menées à cet égard, mentionnons une consultation des parties prenantes qui a mené à la rédaction de cinq questions d'auto-identification volontaire sur les concepts de la diversité que sont l'identification de genre, l'âge, l'ethnicité, les capacités et l'orientation sexuelle.
- Les réponses seront regroupées dans l'ensemble des programmes et des inscriptions à des fins d'analyse comparative et pour orienter l'inclusion de ces données dans l'organisation et les activités de diffusion nécessaires.
- En décembre 2020, l'IRAC s'est associé à la Black Architects and Interior Designers Association (BAIDA) pour présenter *Lived Experiences in Architecture* – une table ronde virtuelle donnant un aperçu des membres du comité administratif de la BAIDA et de leurs parcours respectifs en architecture. Les membres de la table ronde étaient Samuel Oboh, FRAIC, Anne-Marie Armstrong, Shane Laptiste, MRAIC, et Farida Abu-Bakare qui ont fait part de leurs expériences dans des carrières universitaires et professionnelles en architecture au Canada et à l'étranger.
- L'IRAC a été fier de participer au Forum BEAT 2020 *Empowering Architectural Practices to address Emotional/Identity Tax*. Le président John Brown a prononcé une introduction à l'événement et parlant des initiatives en cours à l'IRAC en matière d'équité et de justice.
- L'IRAC a créé un nouveau comité nommé Comité consultatif sur la promotion de l'équité et de la justice de l'IRAC. L'appel à bénévoles a été lancé en décembre.

Promotion et défense des intérêts des firmes d'architecture

- L'IRAC a été invité à se joindre à un nouveau groupe du gouvernement fédéral, la Table ronde de l'industrie de la construction fédérale, organisée par Services publics et Approvisionnement Canada. Ce groupe s'est réuni régulièrement au cours de la pandémie pour aborder de nombreuses questions auxquelles l'industrie de la construction est confrontée.
- L'IRAC a rencontré des représentants du ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord pour discuter de l'approvisionnement, du renforcement des capacités et des consultations futures.
- Le directeur de la pratique a participé à une table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada, intitulée Protéger notre patrimoine culturel.
- L'administratrice de l'IRAC pour la région du nord et de l'est de l'Ontario et le Nunavut, Emmanuelle van Rutten, FRAIC, a représenté l'IRAC lors d'une activité de l'Ottawa Regional Society of Architects, le 10 novembre 2020.
- L'IRAC continue d'être un membre actif du Groupe de travail sur la modélisation des données du bâtiment du Conseil consultatif sur les biens immobiliers du gouvernement fédéral et de l'industrie créé pour aider le gouvernement du Canada à planifier la mise en œuvre de la MDB dans les nouveaux bâtiments et les bâtiments existants du gouvernement.
- L'IRAC est un membre du sous-comité sur l'approvisionnement du Conseil consultatif Conseil consultatif sur les biens immobiliers du gouvernement fédéral et de l'industrie.
- L'IRAC a répondu à l'invitation du gouvernement du Canada et a soumis une réponse, en consultation avec les parties prenantes, pour contribuer à l'élaboration des normes du Canada en matière d'accessibilité. L'IRAC a fourni les résultats d'une consultation sur les priorités relatives à l'engagement, aux normes d'accessibilité et à la recherche pour la période 2020-2022.
- L'IRAC a écrit une lettre en appui à la préservation de l'intérieur du palais de justice d'Arthur Erickson à Vancouver, C.-B.
- L'IRAC s'est associé avec l'Institut canadien des urbanistes pour présenter City Talk : What is the Role of Architecture in Supporting the Urban Recovery, le 8 octobre 2020. L'ancien président de l'IRAC, Sam Oboh a représenté l'IRAC dans la discussion.

Action climatique

- L'IRAC a collaboré avec le CBDCa et les partenaires fondateurs d'une reprise verte en répondant au discours du Trône de 2020 et a publié une déclaration commune le 28 septembre 2020.
- Le président de l'IRAC, John Brown, a envoyé une lettre au premier ministre Trudeau et à plusieurs ministres en réponse à la publication du plan du Canada pour assurer un avenir meilleur, « Un environnement sain et une économie saine », afin de plaider en faveur de bâtiments, de communautés et de villes durables et de demander une voix au sein du nouvel organisme consultatif sur le net-zéro du Canada.
- L'IRAC a envoyé une lettre à la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Catherine McKenna, le 8 octobre 2020, à la suite de l'annonce faite par le premier ministre Trudeau, le 1er octobre 2020, selon laquelle 10 milliards $ seront investis dans de nouvelles initiatives d'infrastructures pour créer des emplois et favoriser la croissance économique. L'IRAC a félicité le gouvernement d'avoir franchi cette étape importante vers un avenir sobre en carbone et a offert son aide au gouvernement fédéral pour qu'il atteigne ses objectifs de 2030.

2020

Formation continue

Tous les architectes sont tenus de suivre de la formation continue tout au long de leurs carrières. L'IRAC a offert des occasions d'apprentissage structuré de grande qualité pendant une bonne partie de son existence. En 2020, il a élargi ses programmes de formation continue pour inclure des ateliers virtuels, des webinaires et des cours à la demande, offerts par l'entremise de son système de gestion de la formation continue.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le programme de la formation continue de l'IRAC est passé à une plateforme entièrement en ligne en 2020. De plus, l'IRAC a adopté un format à la demande pour tout son contenu en ligne pour plus de commodité et pour d'offrir un accès plus équitable à son programme de formation continue. De plus, l'IRAC a offert aux membres la possibilité de « payer plus tard » lorsque certains d'entre eux ont demandé un soutien financier pendant la pandémie.

Le cours de Gestion financière pour les architectes est resté l'un des cours les plus populaires de l'IRAC et les participants lui ont donné une évaluation moyenne de 9/10.

L'IRAC a lancé trois nouveaux cours à la demande en 2020 : Gestion des risques de projet; Introduction à une conception accessible réussie; et Administration du contrat et surveillance des travaux – en anglais et en français.

En partenariat avec le Carleton Immersive Media Studio (CIMS), l'IRAC a lancé le cours Existing Conditions Modelling Fundamentals dans le cadre de sa série sur la conservation du patrimoine. Ce cours est offert en deux parties : L'acquisition des données et Du nuage de points à la modélisation des données du bâtiment avec Revit, pour un total de quatre leçons et d'une heure d'encadrement en direct.

La minisérie de webinaires sur les bases de la pratique, également lancée en 2020, offre des occasions d'apprentissage dont le contenu est adapté pour les nouveaux professionnels. Chaque webinaire est présenté par un différent expert en la matière. Les webinaires de 2020 ont porté sur la gestion de projet, la gestion des ressources humaines, les principes fondamentaux de l'entreprise et les principes fondamentaux des médias sociaux.

L'IRAC s'est également associée avec Jenson Hughes Consulting Canada Ltd. – le chef de file en matière de sécurité et de risque au Canada – pour offrir des cours sur la partie 3 et la partie 9 du Code national du bâtiment afin d'aider les candidats à se préparer à l'Examen pour les architectes du Canada (ExAC)*.

La série des Mercredis en ligne a présenté 32 webinaires, dont deux en anglais et en français. Les webinaires ont porté sur les aspects essentiels de la pratique; les technologies émergentes; la diversité, l'équité et l'inclusion; la conception universelle; l'architecture et le design autochtones; la réutilisation adaptative et la préservation du patrimoine; l'urbanisme et l'architecture; et les bâtiments à consommation énergétique nette zéro.

Finalement, en réponse à la COVID-19, l'IRAC a lancé la série Ressources pour la pratique. Cette série comprend des ressources gratuites ou à faible coût pour les membres de l'IRAC. Les webinaires de 2020 ont porté sur la gestion financière pendant la pandémie de COVID-19; la déduction des frais de bureau à domicile en temps de pandémie; des conseils pour l'établissement d'un bureau de travail temporaire à domicile; une FAQ sur la COVID-19; et la pleine conscience au quotidien pour les architectes.

Syllabus

En réponse à la COVID-19, le Syllabus a offert tous ses ateliers en format entièrement virtuel, pour les deux sessions.

En 2020, le programme Syllabus de l'IRAC a accepté 39 nouveaux étudiants. Le Syllabus a décerné à trois étudiants un diplôme professionnel en architecture (Dipl. Arch.) de l'IRAC. En 2020, le programme compte 186 étudiants actifs, soutenus par des dizaines de coordonnateurs d'ateliers et d'instructeurs bénévoles. Nous sommes reconnaissants de la contribution collective de tous les bénévoles qui agissent comme enseignant, mentor ou superviseur auprès des étudiants. Parmi les autres points à souligner, mentionnons la mise à jour des ressources pour les étudiants disponibles sur le portail des étudiants du Syllabus, ainsi que le lancement d'une archive des travaux des étudiants, comme ressource supplémentaire pour les coordonnateurs et les instructeurs des ateliers.

Finalement, le Syllabus de l'IRAC a accueilli Ivan Martinovic FRAIC, OAA, AIA/IA comme nouveau directeur en septembre 2020.

2020

Adhésion

Renseignements et initiatives clés

En date du 31 décembre 2020, l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) avait recruté et maintenu un total de 4 908 membres, toutes catégories confondues. Le taux de renouvellement des adhésions s'est établi à 89 %, ce qui représente une légère baisse par rapport aux années précédentes où il était généralement de plus de 90 %. La diminution est attribuée aux défis causés par la pandémie de COVID-19. Au début de la pandémie au Canada, l'IRAC a informé ses membres qu'ils pouvaient demander une exonération de leur cotisation ou en reporter le paiement jusqu'au 30 septembre 2020 s'ils éprouvaient des difficultés financières. L'IRAC a reçu 40 demandes en ce sens et les a toutes approuvées.

Cette initiative avait pour but d'alléger les contraintes financières dues aux frais d'adhésion annuels en 2020.

Par ailleurs, l'IRAC a accueilli 326 nouveaux membres en 2020, dont 117 architectes titulaires d'un permis et 75 stagiaires ou architectes stagiaires.

L'IRAC a élargi son offre d'avantages aux membres pour inclure des rabais sur des services d'impression et de marketing auprès de Staples et la plateforme IRAC Connects. De plus, l'IRAC a amélioré ses canaux de communication avec les membres et l'expérience utilisateur sur son site Web, en plus d'accroître la qualité et la quantité de ses services aux membres.

117
NOUVEAUX MEMBRES
(non titulaires d'un permis)

209
NOUVEAUX MEMBRES
(titulaires d'un permis)

4 582
MEMBRES AYANT RENOUVELÉ LEUR ADHÉSION

SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES

391
membres ont participé

L'IRAC a distribué le questionnaire annuel de sondage aux membres en novembre 2020 et a fait un rappel en janvier 2021. Le but de ce sondage annuel était d'obtenir les commentaires des membres sur le travail de l'IRAC en 2020 et sur les priorités que nous devrions adopter en 2021.

En 2020, nous avons été confrontés à des défis particuliers et imprévus en raison de la pandémie mondiale et le sondage a joué un rôle essentiel pour nous aider à déterminer l'impact des mesures et des initiatives que nous avons prises pour nos membres.

Les cinq avantages et services les plus appréciés :

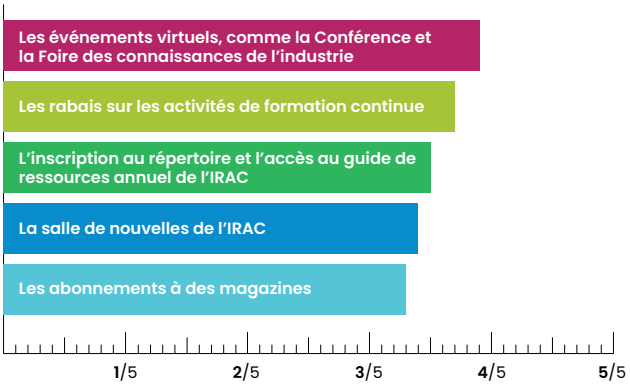

Qualité des communications de l'IRAC :

7,4/10

Recommanderaient l'adhésion à l'IRAC :

7,6/10

Niveau de satisfaction à l'égard de l'adhésion à l'IRAC

7,4/10

Les membres nous ont transmis plus d'une centaine de recommandations sur ce que nous pourrions faire pour les aider et aider la communauté architecturale pendant la pandémie mondiale. Nous examinerons toutes ces recommandations pour créer un plan d'action et pouvoir mieux aider nos membres.

2020

Performance financière

Rapport du **trésorier**

La dernière année a posé de nombreux défis pour l'économie mondiale et a touché tout le monde sur la planète. L'incertitude et la volatilité auxquelles nous avons été confrontés nous ont rappelé que notre environnement peut changer très rapidement. L'IRAC a abordé 2020 avec détermination et souplesse, dans un état d'esprit positif. Grâce à la force de nos membres, de nos bénévoles, de notre personnel et de notre conseil d'administration, nous avons réalisé un excédent de 394 946 $.

Les frais d'adhésion ont été la principale source des revenus de l'IRAC, suivis des partenariats et des projets avec le gouvernement qui ont également joué un rôle important. Des mesures rapides et efficaces, notamment au chapitre de la réduction des coûts et de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle, ont également contribué à ces résultats probants pour 2020.

Nos vérificateurs, Welch LLP, ont formulé une opinion selon laquelle les états financiers de l'IRAC pour 2020 présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'Institut, les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie au 31 décembre 2020.

En 2021, nous continuerons à regarder au-delà du court terme et à miser sur nos activités essentielles : la formation continue, l'aide à la pratique et la promotion et la défense des intérêts. Nous concentrerons nos efforts sur nos forces et nos stratégies de croissances à long terme tout en optimisant l'efficacité dans une perspective d'avenir.

Le trésorier,

Jonathan Bisson, MIRAC

Performance financière

REVENUS ET DÉPENSES

REVENUS	2020	2019
Sensibilisation et diffusion	44 278	50 027
Augmentation de l'effectif et services aux membres	1 233 001	1 286 598
Aide à la profession et formation continue	1 286 945	1 411 867
Conférence et congrès	99 506	661 733
Programme Syllabus	151 576	160 120
Soutien à l'excellence et reconnaissance	168 198	246 219
Soutien international	-	-
Activités de soutien	462 523	41 194
Soutien des chapitres	2 888	5 846
REVENUS TOTAUX	**3 448 915 $**	**3 863 604 $**

DÉPENSES		
Sensibilisation et diffusion	94 391	169 850
Augmentation de l'effectif et services aux membres	138 326	127 423
Aide à la profession et formation continue	1 306 888	1 353 389
Conférence et congrès	92 360	672 637
Programme Syllabus	65 636	117 957
Soutien à l'excellence et reconnaissance	209 256	408 502
Soutien international	15 142	1 336
Soutien du Conseil d'administration	39 988	160 373
Activités de soutien	1 085 366	815 088
Soutien des chapitres	6 616	14 086
DÉPENSES TOTALES	**3 053 969 $**	**3 840 641 $**

Revenus nets	**394 946**	**22 963**
Actif net, au début de l'année	**464 061**	**441 098**
Actif net, fin de l'année	**859 007 $**	**464 060 $**

HAUSSE DES REVENUS

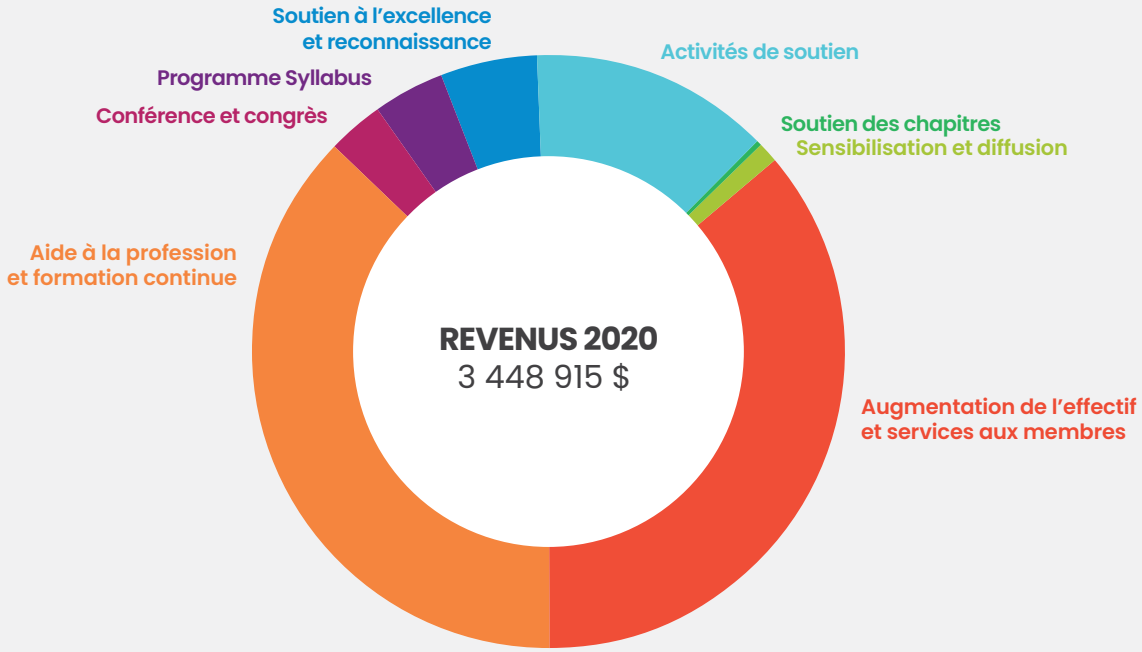

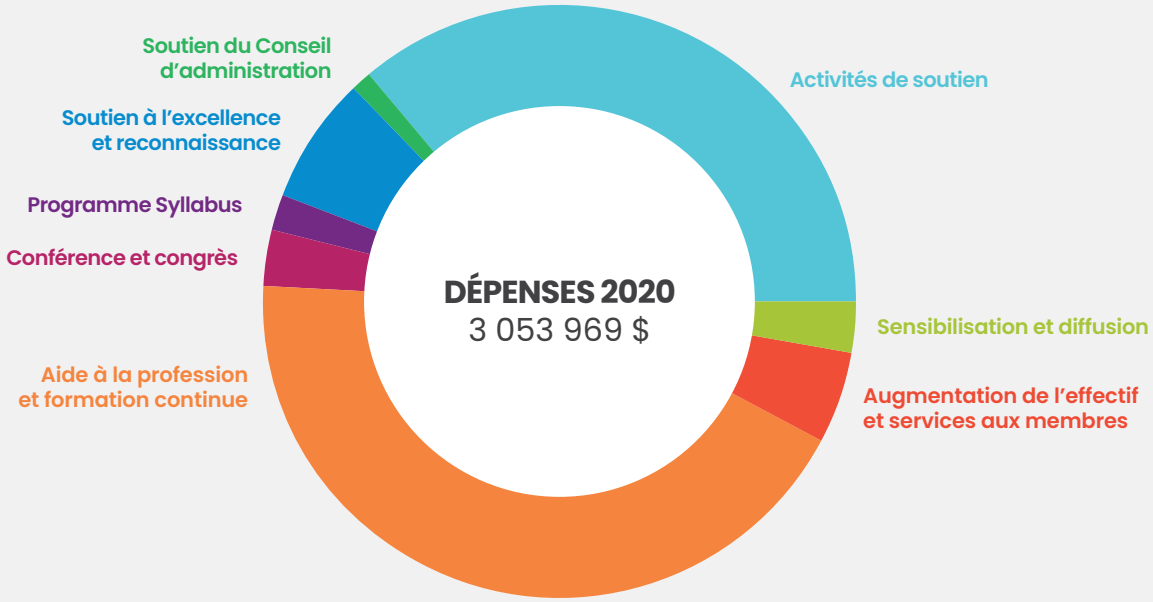

Institut
royal
d'architecture
du Canada

@raic_irac

@theraic.irac

@raic_irac

www.raic.org

RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

ÉTATS FINANCIERS

de

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

pour l'exercice clos

LE 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut royal d'architecture du Canada ("l'Institut"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'institut au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'institut;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'institut à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

WELCH LLP

Comptable professionnel agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 14 mai 2021.

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Encaisse	1 373 016 $	1 693 635 $
Comptes à recevoir	368 938	246 006
Sommes à recevoir de l'État - note 5	81 898	-
Frais payés d'avance	95 013	154 993
À recevoir de la Fondation de l'IRAC - note 4	6 660	70 495
	1 925 525	2 165 129
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 6	33 824	31 025
	1 959 349 $	2 196 154 $
PASSIF ET ACTIF NET		
PASSIF COURANT		
Comptes à payer et frais courus	318 552 $	583 236 $
Sommes à remettre à l'État	70 005	17 965
Revenu reporté - note 8	711 786	1 130 893
	1 100 343	1 732 094
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	859 006	464 060
	1 959 349 $	2 196 154 $

Approuvé par le conseil:

(voir notes ci-jointes)

Welch LLP®
An Independent Member of BKR International

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
REVENUS		
Représentation et sensibilisation	44 278 $	50 027 $
Services aux membres et adhésion	1 233 001	1 286 598
Support professionel et formation continue	1 286 945	1 409 367
Conférences et congrès	99 506	661 733
Programme Syllabus	151 576	160 120
Support et reconnaissance de l'excellence	168 198	248 719
Activités de soutien	5 011	41 194
Soutien des chapitres	2 888	5 846
Contributions gouvernementales - subventions salariales - note 5	457 512	-
	3 448 915	3 863 604
DÉPENSES		
Représentation et sensibilisation	94 391	169 850
Services aux membres et adhésion	138 326	127 423
Support professionel et formation continue	1 306 888	1 353 389
Conférences et congrès	92 360	672 637
Programme Syllabus	65 636	117 957
Support et reconnaissance de l'excellence	209 256	408 502
Soutien international	15 142	1 336
Soutien du conseil	39 988	160 373
Activités de soutien	1 085 366	815 088
Soutien des chapitres	6 616	14 086
	3 053 969	3 840 641
REVENU NET	394 946	22 963
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	464 060	441 097
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	859 006 $	464 060 $

(voir notes ci-jointes)

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	394 946 $	22 963 $
Ajustements pour:		
Amortissement - note 6	27 292	24 663
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles - note 6	(3 163)	-
	419 075	47 626
Variations des éléments hors-caisse du fond de roulement :		
Comptes à recevoir	(122 932)	(192 988)
Sommes à recevoir de l'État	(81 898)	-
Frais payés d'avance	59 980	(67 472)
À recevoir de la Fondation de l'IRAC	63 835	(47 724)
Comptes à payer et frais courus	(264 684)	482 599
Sommes à remettre à l'État	52 040	(61 017)
Revenu reporté	(419 107)	(139 965)
	(293 691)	21 059
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(30 963)	(15 742)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	4 035	-
Produit de la vente/du rachat de placements	-	806 419
Réaffectation d'immobilisations corporelles au projet spécial	-	35 840
	(26 928)	826 517
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(320 619)	847 576
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 693 635	846 059
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 373 016 $	1 693 635 $

(voir notes ci-jointes)

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION ET STATUT LÉGAL POUR FINS D'IMPÔT

L'Institut royal d'architecture du Canada ("l'institut") est une organisation à but non lucratif représentant l'industrie artichecturale canadienne au niveau national. L'institut est le principal porte-parole en faveur de l'excellence du cadre bâti au Canada. Il démontre comment la conception améliore la qualité de vie tout en tenant compte d'importants enjeux sociétaux par la voie d'une architecture responsable. L'institut a pour mission de promouvoir l'excellence du cadre bâti et de prôner une architecture responsable.

L'institut est composé de six chapitres et peut en développer de nouveaux. Les activités financières de ces six chapitres sont compris dans ces états financiers.

L'institut a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et n'est donc pas sujet aux impôts sur le revenu, conformément à l'article 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Constatation des revenus

L'institut applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports non grevés d'affectations sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les frais d'adhésion sont constatés comme revenus au cours de la période auxquels ils se rapportent. Les frais des programmes d'éducation sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont livrés. Les frais d'évènement et revenus de parrainage reliés sont constatés comme revenus lorsque l'évènement a lieu. Les revenus de soumission de prix et les revenus de parrainage reliés sont constatés lorsque le prix est accordé. Les autres revenus sont constatés au cours de l'année durant laquelle le revenu est gagné ou les dépenses reliées sont encourues.

Contributions gouvernementales - Subvention salariale d'urgence du Canada et subvention salariale temporaire pour les employeurs

La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), une forme d'aide gouvernementale temporaire introduite en réponse à la pandémie du COVID-19, est une subvention initiée par le gouvernement fédéral pour permettre aux employeurs de réembaucher des travailleurs qui avaient dû être mis à pied et de retenir ceux qui étaient encore employés. La subvention a été calculée en pourcentage de la rémunération admissible versée par ceux qui ont connu une certaine baisse de revenus pendant les périodes de réclamation. La Subvention salariale temporaire pour les employeurs (SST), est une autre forme d'aide gouvernementale temporaire introduite en réponse à la pandémie, qui permet au employeurs éligibles de réduire le montant de retenues à la source sur salaire qu'ils devaient remettre à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Les subventions ont été comptabilisées au cours de la période auxquelles elles se rapportent pour autant que le montant des subventions puissent être raisonnablement estimées à ce moment-là. Le montant des subventions reçues est présenté comme une augmentation directe des revenus dans la période applicable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la vie utile estimée de l'actif comme suit:

Meubles	- 5 ans
Équipement et logiciels	- 3 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Les estimations établies par la direction comprennent l'estimation du montant des comptes à recevoir potentiellement irrécouvrables par l'institut, l'estimation de la vie utile de ses immobilisations corporelles et l'estimation des montants significatifs de revenus à recevoir et frais courus. En conséquence de leur nature incertaine, l'impact des estimations sur les états financiers présents et futurs pourrait être significatif.

Évaluation des instruments financiers

L'institut comptabilise initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur et subséquemment au coût amorti à la fin de l'exercice.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'institut s'expose à divers risques découlant de ses instruments financiers.

Risque de crédit

L'institut est sujet au risque de crédit résultant de la possibilité que des parties puissent faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximal auquel pourrait faire face l'institut est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses placements, de ses débiteurs et des sommes à recevoir de la Fondation de l'IRAC.

L'encaisse et les placements de l'institut sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et la Fondation de l'IRAC est un organisme sans but lucratif ayant une bonne cote de crédit et des actifs nets élevés. La direction juge donc que le risque de perte rattaché à ces instruments est minime. Les soldes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue et une provision pour créances douteuses est établie pour chaque montant irrécouvrable sur une base individuelle. La direction juge qu'aucune provision est nécessaire pour l'année courante ou précédente.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'institut ne puisse pas rencontrer une demande d'encaisse ou financer ses obligations quand elles sont dues. L'institut gère ses exigences au niveau de la liquidité par l'entremise de budgets, d'estimés d'encaisse des opérations et en anticipant les activités de financement. La direction juge alors que l'exposition au risque de liquidité est minime.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque du taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) *Risque du taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier détenus par l'institut fluctuent à cause des fluctuations des taux de change des devises étrangères. La quasi-totalité des transactions sont effectuées en dollars canadiens et, par conséquent, l'institut n'est pas sujet au risque du taux de change.

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Risque de marché - suite

ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie à être tirés d'un intstument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés. L'institut n'est pas sujet au risque du taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix - autre*

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque du taux de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou à des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché. L'institut n'est pas sujet au risque de prix - autre.

Changements dans le niveau des risques

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition aux risques de l'institut depuis l'exercice précédent.

4. **FONDATION DE L'IRAC**

La Fondation de l'IRAC est un organisme lié gouverné par un conseil de fiduciaires. Elle est indépendante de l'institut, cependant l'institut lui rend des services administratifs de base, en échange pour des frais. Cette entente a pris fin durant l'exercice courant. Les revenus administratifs reçus de la Fondation de l'IRAC pour l'exercice courant totalisent 766 $ (2019 - 10 036 $).

Toutes les transactions entre l'institut et la Fondation s'effectuent dans le cours normal des opérations et sont évaluées au montant transigé selon l'accord entre les deux parties.

Les avances entre l'institut et la Fondation sont non garanties, sans intérêt et ne sont sujettes à aucunes conditions précises de remboursement.

5. **SUBVENTION À RECEVOIR DE L'ÉTAT**

En mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait du financement d'urgence en réponse aux mesures que divers organismes étaient tenus de prendre en raison de la propagation de la pandémie du coronavirus.

Le montant de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de la subvention salariale temporaire pour les employeurs (SST) attribuable à l'exercice financier de l'institut clos le 31 décembre 2020 sont comme suit :

Subvention salariale temporaire pour les employeurs (SST)	5 347 $
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC))	452 165
	457 512
Montant reçu durant l'exercice	375 614
Sommes à recevoir de l'État	81 898 $

Le montant de SSUC et de SST a été comptabilisé comme un revenu dans l'état des opérations et de l'évolution de l'actif net.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition des immobilisations corporelles est la suivante:

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement et logiciels	130 333 $	96 509 $	251 265 $	221 589 $
Meubles	-	-	101 523	100 174
	130 333	96 509 $	352 788	321 763 $
Amortissement cumulé	96 509		321 763	
	33 824 $		31 025 $	

L'amortissement pour l'exercice courant totalise 27 292 $ (2019 - 24 663 $) et est inclus dans les activités de soutien sur l'état des opérations et de l'évolution de l'actif net.

L'Institut a vendu des équipements et meubles au cours de l'exercice pour un produit de 4 035 $. Le gain sur la disposition est inclus dans les activités de soutien sur l'état des opérations et de l'évolution de l'actif net.

7. FACILITÉS DE CRÉDIT À VUE

L'institut détient les facilités de crédit à vue autorisées suivantes au 31 décembre 2020:

Une facilité de crédit à vue renouvelable de 200 000 $ portant intérêts au taux préférentiel de la banque + 1,00% par année. Cette facilité de crédit n'est pas utilisée en date de fin d'exercice courant ou précédent.

Une facilité de cartes de crédit d'affaires de 75 000 $. Au 31 décembre 2020 le solde utilisé sur ces cartes de crédit totalise 6 671 $ (2019 - 22 034 $) et est inclus dans les comptes à payer et frais courus à l'état de la situation financière.

Les facilités de crédit sont garanties par une sûreté réelle de premier rang sur tous les biens personnels de l'institut.

8. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont des revenus reçus durant l'exercice pour des périodes futures, tel que décrit ci-dessous:

	2020	2019
Droits d'adhésion	593 566 $	671 542 $
Subventions	77 062	52 888
Revenus des programmes	41 158	406 463
	711 786 $	1 130 893 $

Les variations dans les revenus reportés furent comme suit :

	2020	2019
Solde - au début de l'exercice	1 130 893 $	1 270 858 $
Moins: montant constaté en tant que revenus durant l'exercice	(1 124 397)	(1 055 906)
Plus: montant reçu pour des dépenses futures	705 290	915 941
Solde - à la fin de l'exercice	711 786 $	1 130 893 $

9. ENGAGEMENTS

L'institut a conclu des contrats pour la location de chambres d'hôtel, de salles de conférence et de services de restauration liés aux conférences et congrès des années 2021, 2022, 2023, 2025 et 2028. Les engagements de l'institut selon les contrats sont tels que décrit ci-dessous :

	Engagement total	Frais d'annulation au 31 déc 2020
2022 - Sheraton Vancouver Wall Centre	150 000	37 500
2023 - Hyatt Regency Calgary	195 985	48 996
2025 - Hôtel Bonaventure Montréal	331 432	-
2028 - Hôtel Bonaventure Montréal	331 432	-
	1 008 849 $	86 496 $

L'institut a également réservé deux lieux (2021 - Fairmont Le Château Montebello et 2023 - Fairmont Château Whistler) portant des frais d'annulation au 31 décembre 2020 imposés à 80% et 50% respectivement du revenu anticipé par chambre par nuité qui est déterminé en partie par le taux d'inoccupation des Châteaux pour les dates initialement réservées. Par conséquent, les frais d'annulation au 31 décembre 2020 ne peuvent pas être mesurés.

10. EFFETS DU COVID-19

En mars 2020, plusieurs juridictions à travers le Canada ont déclaré des états d'urgence en réponse aux préoccupations de la santé publique liées à la propagation de la maladie du coronavirus. Ces mesures incluent des restrictions de voyage et des exigences d'éloignement physique, ce qui inclut un appel d'éviter les endroits bondés et des rassemblement non essentiels.

Par conséquent, l'institut a annulé sa conférence annuelle qui devait avoir lieu à Edmonton en juin 2020, ainsi que d'autres événements, réunions et ateliers. Des frais d'annulation n'ont pas étés encourus relié aux lieux de la conférence annuelle. Au 31 décembre 2020, plusieurs juridictions ont resté en état d'urgence. Par conséquent, la conférence 2021 qui devait avoir lieu à Montréal en juin 2021 sera tenue virtuellement.

Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact économique de la situation. La nature imprévisible de la propagation de la maladie rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de l'organisation seront affectées. Conséquemment, au moment de l'émission de ces états financiers, l'impact totale que ces développements auront sur les opérations, les actifs, les passifs, les revenus, et les dépenses de l'institut pour les exercices futurs n'est encore connu.

RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Qu'est-ce que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones?

https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/quoi-what.html

Pourquoi est-ce important pour la profession?

L'adoption de la « DÉCLARATION » comme cadre de la réconciliation contribuera à renforcer la communauté de l'IRAC et de l'architecture au bénéfice des peuples autochtones et de tous les architectes d'aujourd'hui et des générations futures. Cette première étape symbolique dans le cheminement de l'IRAC vers la justice, la paix et la réconciliation contribuera à l'atteinte de ces objectifs,

- en établissant une base pour éliminer les obstacles et combattre le racisme et la discrimination que subissent les peuples autochtones;
- en affirmant et en soutenant les droits inhérents des peuples autochtones, y compris les droits relatifs à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale;
- en appuyant la protection de la gouvernance et des lois autochtones, des terres et des territoires et des cultures et des langues autochtones et en favorisant la participation économique et la création de l'égalité sociale et économique des peuples autochtones;
- en faisant figure d'exemple de maintien et de respect des droits humains des peuples autochtones au sein de la profession d'architecte;
- en soutenant la mise en œuvre efficace de la « DÉCLARATION » au Canada[1];
- en contribuant à l'atteinte des objectifs de la « DÉCLARATION » au Canada.

Crédit image : Formline Architecture

[1] https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=1094&context=thr (page 1)

Que se passera-t-il ensuite?

Après l'adoption de cette motion et de la « Déclaration », le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'IRAC poursuivra son travail en vue d'identifier des mesures et de formuler des recommandations qui orienteront un plan d'action, notamment quant aux stratégies que pourrait adopter l'IRAC pour atteindre les objectifs de la « Déclaration » et répondre aux Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.